Nord du Mali : guerre MNLA/Ançar eddine ?

Page 2

AFFAIRE SONATRACH 1

Les avocats refusent la constitution du Trésor public en qualité de partie civile

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5358 - LUNDI 28 DÉCEMBRE 2015

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

A PROPOS DES 12 ENTREPRISES EXCLUES PAR L'OUVERTURE DE LEUR CAPITAL

Haddad dit applaudir le «protectionnisme» du gouvernement

Page 3

«Il revient aux pays musulmans de corriger l'image de l'islam»

LE VRAI DJIHAD SELON ROHANI



Le président iranien Hassan Rohani a estimé ce dimanche que la «plus grande responsabilité» des pays musulmans était de «corriger l'image de l'islam dans l'opinion publique mondiale». «Nous devons éliminer l'image négative de l'islam dans le cyber-espace et l'espace réel d'aujourd'hui», a déclaré Rohani lors d'un discours prononcé à Téhéran à l'ouverture d'une conférence internationale consacrée à «la crise actuelle du monde islamique». Il a noté que la grande majorité «de la violence, de la terreur et des massacres avait malheureusement lieu dans le monde islamique en Afrique, Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie occidentale».

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



NORD DU MALI
Guerre MNLA/Ançar eddine ?

LES TOUAREG du nord du Mali se livrent-ils une guerre ? Un éventuel affrontement entre Touareg du Mali pourrait nuire à la perspective de réinstaurer la paix dans ce pays.
D'après le média mauritanien Al-Akhbar connu pour reprendre les communiqués d'organisations terroristes comme Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et El-Mourabitoune dirigée par Khaled Abou El-Abbès, le mouvement Ançar eddine a revendiqué, dans une déclaration parvenue à Al-Akhbar, l'attaque de jeudi contre un poste du MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad) à Talahandak, près de Tessalit, sur la frontière avec l'Algérie. Ançar eddine a déclaré avoir tué «11 collaborateurs de la France» dans l'attaque et «détruit» un véhicule de l'Armée française et un autre tchadien, toujours selon Al-Akhbar.
L'attaque «a ciblé les collaborateurs» de la France, laquelle «combat l'islam et les musulmans et répand la corruption sur terre», écrit Ançar eddine, d'après le média mauritanien Al-Akhbar.
Le Mouvement national de libération de l'Azawad avait écrit, dans un communiqué, que «le MNLA informe l'opinion publique nationale et internationale que tôt dans la matinée du jeudi 24 décembre, son poste de sécurité à Talahandak, près de la frontière avec l'Algérie, a été la cible d'une attaque terroriste». Ançar eddine et le MNLA sont-ils en guerre ? Un éventuel affrontement entre ces deux mouvements pourrait compliquer la situation au nord du Mali, et ce au bénéfice des organisations terroristes AQMI et El-Mourabitoune. Comme le MNLA, Ançar eddine est composé d'autochtones, autrement dit de Touareg du nord du Mali, contrairement à Daech, à El-Mourabitoune et à AQMI, lesquels sont composés de terroristes de différentes nationalités.
Le mouvement touareg armé Ançar eddine, qui après une absence médiatique de plusieurs mois s'est exprimé contre la France et contre l'accord d'Alger pour la paix au Mali, se radicalise-t-il ?
Cette radicalisation, qui ne servirait en aucun cas la paix au Mali, bénéficierait aux organisations terroristes qui tentent de se redéployer dans la région.
Le Mali, qui fait face aux organisations terroristes AQMI et El-Mourabitoune, est confronté, comme d'autres pays de la région, au radicalisme, qui permet d'«enrôler» de nouveaux éléments et de renforcer leurs effectifs face à Daech, lequel, depuis la Libye, tenterait de s'étendre au nord du Mali.
L'accord d'Alger pour la paix au Mali, encouragé par la communauté internationale, a été signé par le gouvernement malien et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA). Cet accord, qui n'a pas été signé par Ançar eddine, peut être compromis par une éventuelle guerre entre Touareg du Mali. L'attaque contre le MNLA peut, malheureusement, avoir des conséquences sur la situation sécuritaire au nord du Mali où le MUJAO, auteur de l'enlèvement en avril 2012 de sept diplomates algériens dans la ville de Gao, est toujours menaçant. **F. S.**

AFFAIRE SONATRACH 1

Les avocats refusent la constitution du Trésor public en qualité de partie civile

Comme il fallait s'y attendre, le procès des ex-cadres et ex-fonctionnaires du géant pétrolier national, à savoir la Sonatrach, dont l'ex-PDG Mohamed Meziane, ses deux enfants, son adjoint Boumediene Belkacem et bien d'autres inculpés, s'est ouvert hier au tribunal criminel d'Alger, après deux reports pour divers motifs.



Le président en charge du dossier, Rekkad Mohamed, a procédé à la composition du tribunal criminel en désignant un magistrat et un membre du jury suppléants pour le bon déroulement du procès.
Le président de l'audience ainsi que ses deux conseillers, Bouhamidi Nadia et Mansouri Hakim, ont longuement délibéré sur les doléances et les demandes des avocats de la défense constitués au profit des mis en cause, notamment en ce qui concerne le rejet de la constitution du Trésor public en qualité de partie civile et l'extinction de l'action publique pour certains accusés. S'agissant du rejet de la constitution du Trésor public en qualité de partie civile, le président chargé du dossier avait préféré ne pas trancher dans la demande en question jusqu'à ce que le tribunal juge le fond de l'affaire.
Les avocats de la défense, à l'instar de Mes Miloud Brahimi, Khaled Bourayou et Mokrane Aït Larbi, ont estimé que le Trésor public n'a pas le droit de se constituer partie civile dans cette affaire pour demander des réparations matérielles, car la seule société ayant le droit de se constituer et censée avoir subi des dommages, c'est la Sonatrach.
La défense s'est, par ailleurs, interrogée sur le prétendu préjudice matériel direct causé à l'Etat suite à cette affaire.
Les avocats étaient unanimes à attirer l'attention du tribunal criminel d'Alger que le Trésor public n'a jamais déposé plainte devant les instances judiciaires et ne s'est jamais constitué partie civile dans cette affaire depuis son déclenchement en 2010 et malgré les multiples renvois.
A propos de l'extinction de l'action publique soulevée par la défense au profit de certains accusés, le tribunal criminel avait répliqué à ses demandes : «Vos clients sont poursuivis pour des faits relevant du tribunal criminel et non pas du tribunal correctionnel. La chambre d'accusation les a inculpés pour avoir commis des crimes et non des délits, c'est pourquoi vos demandes sont rejetées !».
Par ailleurs, Me Djamel Benrabah, avocat de la partie civile, à savoir la Sonatrach, a affirmé en pleine audience que la constitution de l'agent du Trésor public est injustifiée dès lors que Sonatrach est présente, tant par ses représentants que par la présence de ses avocats, et de ce fait l'agent public du trésor ne peut la substituer.
En outre, Me Mokrane Aït Larbi a affirmé : «Le Trésor public n'a pas le droit de se constituer partie civile pour la simple raison que l'argent détourné et dilapidé n'appartient pas au Trésor public mais plutôt à la Sonatrach».
Il convient de signaler que les avocats de la défense ont demandé l'extinction de l'action publique vu l'inexistence d'une plainte qui devait être déposée au préalable contre les gestionnaires de la Sonatrach.
Ces derniers sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment création d'une association de malfaiteurs, détournement et dilapidation de deniers publics, passation de marchés non réglementés, corruption, surfacturation, faux et usage de faux dans des documents administratifs et comptables, octroi d'avantages à titre de complaisance, trafic d'influence et violation de la législation relative à la conclusion des marchés publics.
Il est à rappeler que le procureur général, Boudraa Abdelaziz, qui représente le ministère public dans cette affaire, était clair et net dans ses interventions. Il se basait à chaque fois qu'il intervenait sur des textes de lois.
Au moment où nous mettons sous presse, le greffier du tribunal criminel d'Alger, Belhouane Saad, continue de lire l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger qui comporte pas moins de 295 pages. **Redouane Hannachi**

ICOTAL À BÉJAÏA

Lutte acharnée pour le contrôle du syndicat

LA CRISE que traverse l'entreprise publique du textile, Industrie cotonnière algérienne (ICOTAL) rattachée au groupe EATIT, n'est pas finie. Une partie des 170 travailleurs de l'unité poursuit toujours sa grève entamée il y a dix jours. Les protestataires contestent la légitimité du nouveau bureau de la section syndicale et exige son annulation pure et simple. Les salariés grévistes ont justifié la légitimité de leur revendication par le départ à la retraite de trois anciens syndicalistes.
Pour rappel, le nouveau bureau avait été désigné il y a moins de deux semaines, en présence des membres de l'union de wilaya, de la Fédération du secteur du textile ainsi que de la direction de l'unité. Sauf que la deuxième partie du bureau a boycotté l'assemblée et a saisi qui de droit en septembre dernier pour l'installation d'un nouveau bureau.
Ce conflit a finalement poussé l'union locale à geler les activités de ce bureau en attendant l'élection d'un conseil syndical en janvier. Autrement dit, passer par la voie des urnes pour se faire élire. Une manière de mettre fin à la crise.
Selon, M. Hamlaoui, secrétaire général de l'union de wilaya, une commission électorale sera installée dans la mesure où la majorité des travailleurs ont signé une pétition contre l'actuel bureau. C'est, donc, selon lui, aux urnes de parler. «J'appelle tous le monde à la raison», a ajouté notre interlocuteur. Cependant, alors qu'on s'attendait à un retour à la normale au sein de cette entreprise publique après le gel du bureau syndical, c'est le contraire qui s'est produit.
Des dizaines de travailleurs de la même entreprise ont observé, mercredi à leur tour, une grève pour demander l'annulation de cette décision et le maintien du bureau syndical. Ces derniers estiment que la décision de geler la section n'est pas fondée, l'autre tendance n'ayant pas réuni les 51% de voix exigées pour satisfaire leur demande.
Certains n'ont pas hésité à parler «d'intimidation et de harcèlement» sur Radio Soummam. En attendant le prochain conseil syndical, les travailleurs continuent de protester. Cette mesure va-t-elle calmer les esprits ? Pour rappel, l'ICOTAL, créée en 1959 dans le cadre du plan de Constantine, avait ouvert ces dernières années trois nouveaux ateliers équipés de machines modernes.
Le nouveau matériel a permis de porter la production de l'usine à environ 4 tonnes par jour, d'une qualité meilleure et répondant aux normes internationales. L'ouverture de ces trois ateliers de bonneterie, de tricotage et de confection a permis également de créer de nouveaux postes d'emploi. **N. Bensalem**

KAMEL NASRI, DG DE L'HABITAT :

«Plus de 273 000 logements réceptionnés en 2015»

Plus de 273 000 logements dans les différentes formules ont été réceptionnés jusqu'au 15 décembre de l'année en cours, tandis que les travaux de réalisation de 208 000 logements ont été lancés en 2015, a indiqué Kamel Nasri, directeur général de l'habitat.



DR

Le DG du logement au ministère de l'Habitat affirme, par ailleurs, que le ministère accorde un grand intérêt au projet de logements ruraux en raison de leur importance dans le développement des activités agricoles dans les régions rurales. S'exprimant hier matin sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale, Kamel Nasri a annoncé que les travaux de 208 000 nouveaux logements dans les différentes formules ont été lancés durant l'année en cours, à savoir LPA, LPP, AADL logement rural et logement participatif. Il a également fait savoir qu'un nombre important de logements ont été réceptionnées cette année.

Le logement public locatif (social) s'est taillé la part du lion avec pas moins de 203 000 unités, alors que les formules LSP et LPA ont bénéficié de 270 00 unités. Ce chiffre constitue un bon indicateur pour ces formules, lesquelles ont été paralysées durant plusieurs années, selon la même source. Le DG a également annoncé la réception de 142 000 logements ruraux, dont les travaux de réalisation ont pris fin durant l'année en cours, ainsi que celle de 720 unités relevant du programme AADL/CNEP, soulignant que ce chiffre est très important et représente 91% des objectifs tracés au cours de l'année 2015.

172 000 familles relogées en 2015

Concernant la lutte contre l'habitat précaire, le DG a fait savoir que 380 000 bidonvilles et habitations précaires ont été recensés en 2007. La tutelle avait d'ailleurs tracé un programme de réalisation de 381 000 logements, soulignant que 172 000 familles issues des bidonvilles et habitats précaires, ont été relogées à ce jour. L'invité de la Radio nationale a affirmé que «dès le mois de janvier prochain, Alger sera la seule capitale en Afrique et au Maghreb à ne pas abriter de bidonvilles, surtout après l'éradication du bidonville du quartier Ramli, le plus grand site de bidonvilles que compte le pays». Il a fait savoir, dans ce sens, que l'opération de relogement se poursuivra dans toutes les wilayas du pays, à savoir Annaba, Oran et Constantine. Par ailleurs, M. Nasri a indiqué que le ministre de tutelle a évoque lors de sa rencontre d'évaluation avec les cadres du secteur, le projet des logements ruraux, qui a connu une régression par rapport à l'année précédente. Le taux de réalisation n'a en effet atteint que 73%. «Ce qui a incité le ministre à donner des instructions aux directeurs de logement des 48 wilayas du pays pour fournir plus d'efforts, et ce aux fins de promouvoir ce projet», a expliqué l'intervenant à la Radio nationale.

Il a par ailleurs lancé un appel aux citoyens pour se rapprocher de la Caisse nationale du logement et des services des APC afin de bénéficier des aides, et a exhorté les responsables locaux à lever toutes les contraintes bureaucratiques. Il a insisté sur l'importance du projet des logements ruraux et son rôle dans le développement des activités agricoles dans ces régions rurales.

Le responsable n'a pas manqué d'évoquer le phénomène des bénéficiaires de logements sociaux, censés ne disposer d'aucune ressource, qui cèdent leur appartement avec un pas-de-porte. 100 000 cas ont été recensés par les services du ministère de l'Habitat.

Ce dossier épineux, a rappelé M. Nasri, est en cours d'étude. Il est demandé aux locataires de ces logements sociaux, qui les ont achetés en payant le pas-de-porte, de régulariser leur situation.

Lynda Louifi

A PROPOS DES 12 ENTREPRISES EXCLUES PAR L'OUVERTURE DE LEUR CAPITAL

Haddad dit applaudir le «protectionnisme» du gouvernement

LE PRÉSIDENT du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, a visité hier la 24e Foire de la production nationale qui se tient jusqu'à mardi prochain au palais des Expositions (Alger). Le patron du FCE, qui a sillonné les stands des exposants de différentes branches (BTPH, céramique, agroalimentaire et équipements informatique et électronique), s'est dit «impressionné» par le nombre des exposants et de la qualité de leurs produits.

«On est venu pour soutenir et encourager les entreprises nationales car je suis convaincu depuis longtemps que les entreprises algériennes font de bonnes choses et qu'il suffit de les encourager pour qu'elles fassent des merveilles», a-t-il déclaré à la presse à l'issue de sa visite. Il a ajouté que l'objectif de son instance patronale est de rendre le produit national exportable, d'où la nécessité de se mettre aux standards internationaux. Ali Hadad a estimé que la chute des cours du pétrole ne laisse pas le choix à l'Algérie, qui doit impérativement diversifier son économie en exportant, notamment, des produits agricoles et industriels. Interrogé sur les 3 000 entreprises concernées par l'ouverture du capital, tels qu'il a été annoncé récemment par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, Ali Haddad a répondu que le FCE applaudit «le protectionnisme» du gouvernement algérien qui a décidé d'exclure 12 entreprises stratégiques de cette liste.

Pour le reste, il a affirmé que les gens, qu'ils soient du FCE ou des autres groupes patronaux pourraient, s'ils en ont les moyens, prendre des parts des entreprises concernées par l'ouverture de leur capital. Interrogé sur le crédit à la consommation qui sera accessible dès 2016, et le problème de la compétitivité de certains produits nationaux par rapport au produit étrangers, il a répondu que les bons produits pourraient être labellisés dès leur finalisation. Concernant le processus de l'émergence de l'économie nationale entre 2020 et 2030, il a affirmé que le FCE a enclenché sur cela et qu'un bureau d'étude algérien et étranger travaille sur le dossier. Placée sous le thème «La production algérienne garante d'une économie en devenir», la 24e foire de la production nationale réunit 356 exposants nationaux sur une superficie globale de près de 13 000 m2. Les principaux secteurs représentés à ce Salon sont l'agroalimentaire et l'emballage avec 78 exposants, les industries mécaniques, métallurgiques et sidérurgiques avec 69 participants, les industries chimiques et pétrochimiques avec 64 producteurs nationaux, et le secteur des services financiers avec 55 participants.

Les industries manufacturières sont également présentes à cette 24e édition de la foire de la production nationale avec 54 exposants aux côtés des industries électriques, électroniques et de l'électroménager avec 36 participants. Selon ses initiateurs «l'objectif de cette foire est de promouvoir la production nationale comme outil de substitution à l'importation et d'en faire un levier de diversification de l'économie nationale, et ce, dans une conjoncture d'une forte baisse des recettes pétrolières». Par ailleurs, un espace de vente est mis en place sur une superficie de 3 000 m2.

Z. M.

PRODUITS AGRICOLES IMPORTÉS DE L'UE SOUMIS AUX LICENCES D'IMPORTATION

Une facture de 1 milliard de dollars prévue pour 2016

LA FACTURE d'importation des produits agricoles et agroalimentaires provenant de l'UE, qui seront soumis aux licences d'importation, devrait coûter un milliard de dollars en 2016 dont 700 millions pour les produits contingentés et 300 millions pour ceux exonérés des droits douaniers mais non soumis à des quantités limitées, a appris l'APS auprès du ministère du Commerce. En fait, les produits agricoles et agroalimentaires importés de l'UE et soumis au contingentement représentent près de 92% de l'ensemble de cette catégorie de produits achetés auprès de cette zone.

La liste des produits contingentés importés de l'UE, qui sont des produits bénéficiant d'une exonération totale des droits de douanes mais dont les quantités importées sont limitées, est constituée de près d'une centaine de produits dont 63 feront l'objet, dès début janvier 2016, de licences d'importation. Les produits contingentés bénéficient soit d'exonération totale de droits de douanes, soit de taux faibles de ces droits par rapport à ceux des quantités hors contingents, explique-t-on.

Le contingent permet donc, pendant la période de validité de la mesure et pour un volume de marchandises limité, l'abandon total ou partiel des droits de douanes qui devraient être normalement payés sur les marchandises importées. En 2014, l'importation auprès de l'UE de produits agricoles et agroalimentaires ayant dépassé les quotas contingentés s'était établie à 3,7 milliards de dollars dont 788 millions de dollars avaient représenté la valeur de la partie contingentée.

Le total des importations de produits agricoles sous contingents ayant dépassé les quotas, constitués de 14 produits (blé, orge, maïs, pomme de terre de semence, riz, animaux…) s'est chiffré à environ 2 milliards de dollars en 2014 tandis que celui des produits agroalimentaires constitués de plus de 80 produits (lait en poudre, huile, sucre…) s'était établi à 1,7 milliard de dollars. Contingentées à 403 000 tonnes, les importations de blé tendre provenant de l'UE ont atteint plus de 1,5 milliard de dollars en 2014 pour une quantité de 5 millions de tonnes, tandis que les achats du blé dur, dont les contingents sont fixés à 100 000 tonnes, ont coûté 90 millions de dollars pour une quantité contingentée de 200 000 tonnes, selon l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex).

Sur le total des importations de blé tendre par l'Algérie, 99% proviennent de l'UE contre 11,5% pour le blé dur. Concernant le lait en poudre, les importations auprès de cette même zone avaient atteint 201 304 tonnes pour 951 millions de dollars en 2014, tandis que le contingent annuel avait été fixé à 70 000 tonnes. En 2014, l'UE détenait 53% du marché algérien pour les produits agricoles et agroalimentaires dont plus de la moitié est admise en franchise des droits de douanes, souligne Algex.

Parmi les principaux contingents tarifaires originaires de l'UE figure aussi le sucre dont les quotas ont été fixés à 150 000 tonnes en 2014, alors que les importations auprès de cette zone avaient atteint près de 160.000 tonnes à 99 millions de dollars. Globalement, les produits agricoles et agroalimentaires et ceux de la pêche importés de l'UE ont représenté 17% de l'ensemble des produits importés par l'Algérie de cette zone avec une valeur de 5 milliards de dollars.

R. N.

HOCINE AIT AHMED SERA ENTERRÉ VENDREDI PROCHAIN À ATH AHMED, SON VILLAGE NATAL

Hommage national a l'un des pères de la Révolution

Les organisateurs des funérailles de Hocine Aït Ahmed ont été informés, par des responsables du FFS de Tizi Ouzou, que le lieu exact de son enterrement sera à côté de la tombe de sa mère comme il l'a souhaité. Celle-ci est mitoyenne du mausolée de cheikh Mohand Ulhocine.



Ce changement de dernière minute, qui a été communiqué par les enfants de Hocine Ait Ahmed, va nécessiter de nouveaux aménagements sur place. A cet effet, les directions de la wilaya de Tizi Ouzou ont déployé leurs moyens humains et matériels au village Ath Ahmed dans la commune Ait Yahia pour préparer les funérailles fixées à vendredi prochain.

Les travaux sont en cours sur plusieurs fronts, notamment l'extension des routes menant à Ath Ahmed, l'aménagement du site devant abriter la cérémonie officielle de recueillement sur la dépouille mortelle à Tissirth N'Cheikh, en plus d'autres travaux d'aménagement des aires de stationnement au chef-lieu de la commune d'Ath Yahia, puisque les visiteurs sont invités à se déplacer par les bus-navettes prévus par les organisateurs. Pour permettre aux milliers de visiteurs attendus de se recueillir à la mémoire d'un des leaders historiques de la Révolution Hocine Ait Ahmed, son corps sera déposé à l'entrée du village, à environ 2 km du lieu de l'enterrement. Des travaux d'extension et d'aménagement de ce site, d'une superficie de 1000 m2, sont en cours d'achèvement.

L'arrivée de la dépouille depuis le siège national est attendue dès 7 heures du matin pour permettre au maximum de visiteurs de lui rendre l'ultime hommage avant l'enterrement. Afin de permettre aux nombreux citoyens qui viendront la veille passer la nuit sur place, il a été procédé à la réquisition des établissements scolaires ainsi que des maisons de jeunes des localités de la région.

L'accès aux véhicules sera interdit vers le village d'Ath Ahmed le jour de l'enterrement et des aires de stationnement sont aménagées au chef-lieu de la commune d'Ait Yahia depuis les différents accès (Mekla, Ain El Hammam et Souamaa). Le comité d'organisation, composé des habitants ainsi que des militants du FFS, veillera à l'accueil des visiteurs depuis les lieux de stationnement de leurs véhicules jusqu'au cimetière.

Les membres de la famille Ait Ahmed continuent de s'opposer à la mise en place d'un dispositif sécuritaire important comme souhaité par les autorités. Le comité de village de Hocine Ait-Ahmed explique au représentant de l'administration que les funérailles de celui-ci se feront de manière traditionnelle, selon «nos propres coutumes» explique un des sages du village. Un dispositif d'au moins 2 000 soldats a été prévu pour assurer la sécurité des personnalités qui assisteront à l'enterrement.

H. A.

● DES HOMMAGES DE RECONNAISSANCE ET D'ADMIRATION À LA MÉMOIRE DU DÉFUNT HOCINE AÏT AHMED CONTINUENT D'AFFLUER

Des hommages de reconnaissance et d'admiration ont été exprimés à la mémoire de Hocine Aït Ahmed, ancien chef historique de la Révolution et leader du parti FFS, depuis l'annonce de sa mort mercredi à Lausanne (Suisse), dans lesquels sont évoquées les qualités du défunt.

● SAID SADI, EX-SG DU RCD

Dans un texte posté sur sa page Facebook, l'ex-président du RCD, Saïd Sadi, a rendu hommage à Hocine Aït Ahmed «La vie de Hocine Aït Ahmed se confond avec le destin du peuple algérien. Il faisait partie des rares dirigeants qui ont voulu conjuguer l'action et la réflexion. Il avait toujours eu un autre souci : transmettre à la jeunesse des témoignages utiles pour la compréhension des séquences troubles ou complexes du mouvement national. Avec la disparition de Hocine Aït Ahmed, se tourne une des pages les plus éclairantes de la Révolution algérienne» dit-il.

● ABDERRAHMANE YOUSSOUFI, EX-PREMIER MINISTRE MAROCAIN ET PRÉSIDENT DE L'USFP)

L'ancien Premier ministre marocain et président de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), Abderrahmane Youssoufi, est arrivé vendredi à Alger pour présenter ses condoléances fraternelles et exprimer sa sympathie à la famille de son ami, feu Hocine Aït Ahmed. Abderrahmane Youssoufi était en contact permanent avec le défunt Hocine Aït Ahmed auquel le liait une longue amitié remontant aux années de lutte et de combat contre le colonialisme. Les deux hommes étaient connus pour leur lutte contre le colonialisme sur les scènes maghrébine, arabe et internationale et dans les mouvements de libération dans le monde.

● L'ASSOCIATION DU MALG

L'Association du MALG (ministère de l'Armement et des liaisons générales) durant la guerre de libération nationale, a rendu hommage hier à Hocine Aït-Ahmed qui incarnait l'idéal national de la résistance contre l'occupant français : «Les membres de l'Association des anciens moudjahidine du MALG s'inclinent avec respect devant la mémoire du regretté Hocine Aït Ahmed, l'homme et le militant qui incarnait l'idéal de résistance contre l'occupant colonial», est-il souligné dans le communiqué signé par le président du MALG, DahouOuldKablia. «Au déclenchement de la Révolution en 1954, Aït Ahmed a été le messager clairvoyant du FLN (Front de libération nationale), notamment aux Nations Unies pour faire entendre la voix d'un peuple farouchement décidé à recouvrer sa liberté et son indépendance», souligne le communiqué. Le défunt n'a cessé de montrer la voie à suivre pour construire une Algérie «réellement démocratique, fraternelle et moderne qui offrirait à ses enfants (...) la liberté, la paix, la justice et le progrès».

● L'ASSOCIATION NATIONALE DES MOUDJAHIDINE DE LA FÉDÉRATION DU FLN DE FRANCE 1954-1962 (WILAYA 7 HISTORIQUE)

Le président de l'Association nationale des moudjahidine de la Fédération du FLN de France 1954-1962 (wilaya 7 historique), Mohand AkliBenyounes, a relevé que Hocine Aït Ahmed fut parmi les «initiateurs de la préparation du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954», ajoutant qu'il fut aussi «le premier représentant de l'Algérie combattante à la conférence de Bandung (Indonésie)». Il s'agit également d'un «moudjahid infatigable de la lutte pour la libération nationale et du processus démocratique» en Algérie, a-t-il ajouté.

● ALI HAROUN, EX-MEMBRE DU HAUT COMITÉ D'ETAT (HCE),

Me Ali Haroun, ex-membre du Haut comité d'Etat (HCE), a estimé que Hocine Aït Ahmed a mis en exergue le «combat pacifique» de Hocine Aït Ahmed pour la démocratie et son rôle durant la guerre de libération nationale.

● ABDELLAH DJABALLAH, PRÉSIDENT DU FRONT DE LA JUSTICE ET DU DÉVELOPPEMENT (FJD)

Le président du Front de la justice et du développement (FJD), Abdellah Djaballah, a rappelé que le défunt a été «un des héros ayant préparé et déclenché la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954». Il a ajouté qu'Aït Ahmed avait fondé un parti politique en 1963 pour «défendre les libertés et la démocratie et édifier par là même un Etat démocratique».

● SALAH DEBOUZ, PRÉSIDENT DE LA COORDINATION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Le président de la Coordination nationale des droits de l'homme, Salah Debouz, a qualifié Hocine Aït Ahmed de «symbole de la liberté et une des grandes figures de la Révolution». Il a relevé aussi que le défunt «a défendu, à travers son parcours militant, les libertés et de la dignité humaine, appelant le peuple algérien à «respecter cette icône de la Révolution et s'inspirer de ses idéaux».

● SAÏD ABADOU, SG DE L'ORGANISATION NATIONALE DES MOUDJAHIDINE (ONM),

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), Saïd Abadou, a souligné que le leader révolutionnaire Aït Ahmed a été «un homme au riche et long parcours, qui a adhéré dès son jeune âge au mouvement national pour allumer les premières mèches de la Révolution algérienne». Il a ajouté qu'Aït Ahmed, en plus d'être un militant révolutionnaire, «était un visionnaire», appelant à «s'inspirer et à suivre son exemple pour que l'Algérie conserve ses acquis, notamment la paix et la stabilité».

● EDGAR MORIN, SOCIOLOGUE ET PHILOSOPHE FRANÇAIS

Pour le sociologue et philosophe français Edgar Morin, Ait Ahmed est «cofondateur du CRUA, grande et noble figure algérienne qui sut demeurer révolutionnaire et démocrate», a-t-il écrit sur compte twitter.

● LE PARTI SOCIALISTE (PS)

Le Parti Socialiste (PS) français a salué la mémoire de «ce militant socialiste qui avait été un des principaux dirigeants du FLN et un défenseur acharné du pluralisme démocratique dans son pays», écrit le premier secrétaire du PS, Jean-Christian Cambadélis. Le PS note que «c'était le dernier d'une génération de fondateurs de l'Algérie indépendante, sincèrement attaché au développement de la démocratie et de la concorde civile. Il a représenté un courant important du socialisme démocratique au Maghreb».

● NAEF HAWATMA, SG DU FRONT POPULAIRE DE LIBÉRATION DE LA PALESTINE (FPLP)

NaefHawatma, le SG Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), a rendu hommage à un «ami historique» du peuple palestinien, qui a toujours défendu le droit à l'autodétermination et l'indépendance de la Palestine avec Al Qods pour capitale.

IL Y A 57 ANS DISPARAISSAIT L'ARCHITECTE DU CONGRÈS DE LA SOUMMAM

Abane Ramdane, une vie et une œuvre non achevée

Il y a 57 ans jour pour jour, disparaissait AbaneRamdane, l'architecte du rassemblement national sous l'égide du FLN, et chef historique de la glorieuse Révolution de Novembre 1954. AbaneRamdane a été assassiné par ses pairs dans un guet-apens tendu le 27 décembre 1957 à Tetouan, au Maroc à l'âge de 37 ans.

Celui qui fut l'instigateur, avec Larbi Ben M hidi, du congrès de la Soummam, ne trouva pas grâce aux yeux des dirigeants détenus à la prison d'Aulnay, sauf Hocine Ait Ahmed qui, par contre, n'y trouva aucun inconvénient et le fit savoir en envoyant une lettre d'encouragement à Abane Ramdane tout en lui souhaitant pleine réussite. D'ailleurs Ait Ahmed resta constamment en contact avec les initiateurs du congrès de la Soummam à travers des correspondances.

En 1956, le congrès de la Soummam, qui fut organisé par Larbi Ben M'hidi et Abane Ramdane, donna à la lutte armée un cadre organisé et un contenu politique et militaire. Mais des chefs politiques emprisonnés en France contestèrent durement les conclusions de ce congrès et parmi eux Ahmed Ben Bella, qui voyait d'un mauvais œil l'apparition et le leadership de Abane Ramdane sur la révolution. De sa prison française, il rejeta les résolutions du congrès et le fit savoir bruyamment. Mohamed Boudiaf avait aussi rejeté les résolutions, mais n'engagea aucune action contraire contre lui. Abanea été le rassembleur des forces patriotiques nationales et a tracé les grandes lignes du mouvement révolutionnaire consistant à créer un Etat dans lequel l'élément politique l'emporte sur l'élément militaire ; il fonda alors les premières bases de l'Etat algérien (CNRA-CCE) ainsi que les organes d'information et de communication et le syndicat. Les circonstances de son assassinat ne sont toujours pas élucidées.

Né le 10 juin 1920 à Azouza, dans la commune de Larbaâ NathIrathen, il obtient le baccalauréat mathématique avec mention en 1941 au lycée Duveyrier de Blida. Il est ensuite mobilisé et affecté pendant la Seconde Guerre mondiale, avec le grade de sous-officier, dans un régiment de tirailleurs algériens stationné à Blida, en attendant le départ pour l'Italie.

Démobilisé, il entre au Parti du peuple algérien (PPA) et milite activement tout en travaillant comme secrétaire de la commune mixte de Châteaudun (Chelghoum-Laïd). Il abandonne ses fonctions, rompt définitivement avec l'administration coloniale et entre en clandestinité pour se consacrer à «la cause nationale» au sein du PPA-MTLD. Il est désigné, en 1948, comme chef de wilaya, d'abord dans la région de Sétif, puis dans l'Oranie.

Durant cette période, il est également membre de l'Organisation spéciale (OS), bras armé du parti, chargée de préparer la Révolution. Recherché par la police française dans l'affaire dite du «complot de l'OS» (1950), il est arrêté quelques mois plus tard dans l'ouest du pays. Il est jugé en 1951, après avoir subi plusieurs semaines d'interrogatoire et de torture, et condamné à 5 ans de prison, 10 ans d'interdiction de séjour, 10 ans de privation des droits civiques et 500 000 francs d'amende pour «atteinte à la sûreté intérieure de l'État».

Il est transféré en 1953 à la prison d'Albi dans le Tarn (sud-ouest de la France) où le régime carcéral, plus souple, lui permet de s'adonner à son loisir favori, la lecture, qui lui permet de forger sa culture et sa formation politiques. Transféré à la prison de Maison-Carrée au cours de l'été 1954, il est régulièrement tenu au courant des préparatifs de Novembre 1954.

Il est même désigné d'office comme l'un des douze membres d'un comité chargé de prendre en main les destinées de la résistance algérienne contre le régime français, pour l'indépendance de l'Algérie.

C'est à ce titre que les dirigeants de la zone III (Kabylie, future wilaya III historique) prennent contact avec lui quelques jours après sa sortie de prison, le 18 janvier 1955, alors qu'il est assigné à résidence à Azzouza. Après quelques jours passés auprès de sa mère paralysée, il quitte Azzouza, entre en clandestinité et prend en charge la direction politique de la capitale. Son appel du 1er avril 1955 à l'union et à l'engagement du peuple algérien, signe l'acte de naissance d'un véritable Front de libération et son émergence en tant que mouvement national. Il y affirme son credo unitaire, «la libération de l'Algérie sera l'œuvre de tous», qu'il n'aura de cesse de mettre en œuvre.



Il obtient vite une grande influence dans la direction intérieure installée à Alger. Chargé des questions d'animation de la Révolution au niveau national en assurant la coordination interwilaya, il anime également la liaison avec la Délégation extérieure du FLN établie au Caire, les fédérations de France, de Tunisie et du Maroc.

Il a ainsi la haute main sur toutes les grandes questions d'ordre national et international.Il consacre également son énergie à organiser et à rationaliser la lutte, et à rassembler toutes les forces politiques algériennes au sein du FLN pour donner à la « rébellion » du 1er novembre la dimension d'un grand mouvement de résistance nationale.

Secondé par Benyoucef Benkhedda, il impulse la création d'El Moudjahid, le journal clandestin de la Révolution, de l'hymne national Kassaman (en contactant lui-même le grand poète Moufdi Zakaria), appuie la naissance des organisations syndicales ouvrière (UGTA), commerçante (UGCA) et estudiantine (UGEMA), qui deviendront, elles aussi, un terreau pour la Révolution.Il met également en chantier et supervise la rédaction d'une base doctrinale destinée à compléter et à affiner les objectifs contenus dans la Proclamation du 1er Novembre 1954.

Appuyé par Larbi Ben M'hidi, il fait adopter au Congrès de la Soummam du 20 août 1956 un statut pour l'Armée de libération nationale (ALN) devant se soumettre aux «lois de la guerre», et surtout, devenir une plateforme politique dans laquelle est affirmée la «primauté du politique sur le militaire et de l'intérieur sur l'extérieur». Il est désigné comme l'un des 5 membres d'un directoire politique national, le Comité de Coordination et d'Exécution (CCE), chargés de coordonner la Révolution et d'exécuter les directives de son conseil national (CNRA) créé à cet effet. C'est AbaneRadmane qui décide, avec Larbi Ben M'hidi et Yacef Saadi, de déclencher la bataille d'Alger durant laquelle, chargé avec Ben M'hidi de superviser l'action militaire, il coordonne l'action et la propagande politiques en direction de la population algérienne. En mars 1957, après l'arrestation et l'assassinat de Ben M'hidi, et la traque de Yacef Saadi, les réseaux FLN à Alger, poussés par la 10e division parachutiste du général Massu, s'effondrent.

Abane, avec les trois autres membres du CCE, doit alors quitter la ville. Il gagne Tunis via le Maroc, après une longue marche de plus d'un mois, et la traversée de tout l'ouest algérien. Dans la capitale tunisienne, il se heurte aux colonels de l'ALN. À ces derniers qui investissent en force les organes dirigeants de la Révolution (CCE et CNRA), il reproche une dérive autoritariste et l'abandon de la primauté du politique et de l'intérieur, adoptée à la Soummam, ce qui lui vaut des inimitiés.Attiré dans un guet-apens organisé par les colonels du CCE (KrimBelkacem, AbdelhafidBoussouf, Lakhdar Ben Tobbal…), il est assassiné le 27 décembre 1957 dans une ferme proche de la ville marocaine de Tétouan. Son corps, disparu, est symboliquement rapatrié en Algérie, en 1984, pour être inhumé» au carré des martyrs du cimetière d'El Alia.

Hocine Adryen

RASSEMBLEMENT EN HOMMAGE À AÏT AHMED À BÉJAÏA

Le député Chafaâ Bouiche : «Il aura des funérailles populaires»

CADRES, militants et sympathisants du Front des forces socialistes, des militants des droits de l'homme, des animateurs associatifs et de citoyens ont convergé vers la maison de la Culture de Béjaïa où ils ont rendu un vibrant hommage à ce leader politique et révolutionnaire qu'était Hocine Aït Ahmed.

Devant des milliers de personnes le président du groupe parlementaire du FFS, M. Chafaâ Bouiche a expliqué les raisons du report de l'inhumation du regretté Moujahid à vendredi prochain. Il dira: «Cette décision a été prise suite à la forte demande des amis, personnalités révolutionnaires, politiques, militants des droits de l'homme, des intellectuels à travers le monde entier voulant faire le déplacement chez lui et jeter un dernier regard à la dépouille du Zaïm.

Le parlementaire a indiqué que «la journée du mardi sera réservée à ses amis qui viendront de plusieurs pays du monde, notamment d'Europe, pour jeter un dernier regard sur le défunt. Mercredi ce sera au tour de à sa famille avant que la dépouille mortuaire ne soit transférée vers la capitale (Alger) et soit exposée au siège national du parti où un accueil populaire digne de la hauteur de l'homme est prévu. Une veillée sera organisée sur place pour permettre aux militants et aux Algériens de lui rendre hommage.

La dépouille sera transférée le vendredi matin vers Ath Yeni à Aïn El-Hammam dans la wilaya de Tizi-Ouzou, où le défunt sera enterré dans la terre de ses ancêtres et aux côtés de ses proches. Le député a précisé que «le choix de l'inhumation du révolutionnaire et visionnaire dans son village natal à Ath Ahmed dans la commune d'Aït Yahia au lieu des funérailles diplomatiques à El-Alia répond à un vœu d'Aït Ahmed fait de son vivant». «Nous voulons une inhumation populaire dans toute l'Algérie pas un enterrement policier», dit-il. «Personne n'a le droit de nous empêcher d'exhausser son dernier vœu», a-t-il lancé devant la foule.

Toutes les personnes présentes à ce rendez-vous avaient les visages crispés, attristées par la disparition de ce père de la nation qui a marqué de son emprunte la vie des Algériens marqué l'histoire par son combat pour les causes justes ayant débuté dès son jeune âge pour se poursuivre jusqu'au crépuscule de sa vie. Les militants du parti sont abattus.

Pour certains, la nouvelle fut un choc, pour d'autres il a tant donné de l'espoir à la jeunesse par ses positions «justes et courageuses» et celle-ci doit suivre la voie qu'il a tracée. Les citoyens dans la rue ne parlaient que de cette triste nouvelle. Partout on évoque le sujet et ne se rend toujours pas compte de la séparation de la perte d'un des valeureux, l'un des meilleurs et sages révolutionnaires qu'a enfanté la Kabylie et l'Algérie en général. Pour sa part, le député Rachid Chabati appellera les supporteurs du MO Béjaïa à «allumer des bougies dans toute la ville en hommage au regretté Aït Ahmed».

M. Chabati a retracé quelques importantes haltes marquées par l'empreint de l'homme, annonçant que les bus seront affrétés pour transporter les personnes voulant se rendre à Aït El-Hammam pour assister aux funérailles de Da El-Hocine. Il faut dire que les Béjaouis semblent très affectés par sa mort. Il faut souligner que c'est la première fois que la mort d'un homme suscite autant d'émotion.

Noureddine Bensalem

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
DE LA WILAYA DE GHARDAIA
M.F : 098447015004726 N° Art :47010222277

AVIS DE CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE OUVERT N°: 01 /2015

La Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Ghardaïa lance un avis de concours national d'architecture ayant pour objet :

ETUDE POUR LA REALISATION D'UN SIEGE DE LA CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE EL MENIA

Les architectes, bureaux d'études et groupement de bureaux d'études répondant aux conditions d'exercice de la profession d'architecte (agréés et inscrit au tableau national des architectes) ayant effectués au moins une maitrise d'œuvre pour des équipements classé dans la catégorie « C » et plus, peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante : LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE DE LA WILAYA DE GHARDAIA S/ BUDJET ET DU PATRIMOINE DE LA WILAYA Contre paiement un montant de 3000.00 DA

Les soumissions constituées des offres techniques et financières accompagnées des exigées ci-dessous, doivent être déposées auprès de la **Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Ghardaïa le quinzième jour (15) à compter de la première parution dans les journaux nationaux et le BOMOP** de 8H00 à 12H00

les pièces réglementaires exigées sont :

1* Offre Technique :

1. Déclaration à souscrire selon le modèle joint au présent cahier des charges remplie, signée, cachetée et datée.
2. Déclaration de probité selon le modèle joint au présent cahier des charges remplie, datée, cachetée.
3. Le présent cahier des charges, signé et daté portant dans sa dernière page la mention lu et accepté.
4. Copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes.
5. Copie de l'extrait du registre de commerce, le cas échéant.
6. Copie des documents originaux portant sur le statut juridique de la société (cas de personne morale).
7. Numéro d'identification fiscale.
8. Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du Centre National du Registre de Commerce dans le cas où le soumissionnaire est une société.
9. Attestation de mise à jour CNAS en cours de validité;
10. Attestation de mise à jour CASNOS en cours de validité;
11. L'extrait de casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général du bureau d'étude lorsqu'il s'agit d'une société.
12. Un extrait de rôle délivré par les services des impôts compétents (apuré ou avec échéancier).
13. Les bilans financiers des trois (03) dernière années (2012, 2013, 2014), le cas échéant, visés par les services des impôts compétents.
14. liste des moyens humains cachetée, signée et visée par le soumissionnaire, justifiée par des attestations d'affiliations auprès des services de la CNAS ou DAS, accompagné des diplômes pour les ingénieurs, architectes, techniciens supérieurs, et techniciens.
15. Liste du personnel pour l'encadrement du projet accompagné des diplômes et des références professionnelles (annexe 06 à compléter) ;
16. Les références professionnels : les attestations de bonne exécution d'un projet de catégorie « C » et plus délivré par les services contractant publics, le cas échéant.
17. Délai d'élaboration de l'étude (Annexe 03 à compléter).
18. Attestation de bonne exécution justifiant l'éligibilité : étude et suivi pour projets de la catégorie C et plus.
19. Un accord justifie le groupement

2- Contenu de l'offre de prestations :

L'offre de prestations doit contenir ce qui suit :

a) **Dossier graphique**

Doit être impérativement anonyme et porte le code du bureau d'études composé de trois (03) chiffres et contient :

- Un plan de situation.
- Un plan de masse au 1/500 ou 1/1000 avec les aménagements.
- Les différentes vues en plan (1/100éme) pour les différents niveaux
- Le plan des toitures éventuellement (1/100éme) facultatif)
- Les élévations des façades (1/100éme) plus la façade d'ensembles (urbaine).
- Les coupes transversales longitudinales nécessaires à la compréhension du projet (1/100éme).
- Les vues d'ambiances en 3D (perspectives).

b) **Pièces écrites**

Doit être impérativement anonyme et porte le code du bureau d'études composé de trois (03) chiffres et contient :

- Rapport sur le choix architectural (système constructif, intégration au site et à l'environnement immédiat et tout autre document qui peut expliciter le projet).
- Description de l'ouvrage.
- Evaluation des couts des réalisations avec une récapitulation totale pour le projet y compris les VRD (aménagement extérieure, AEP, voirie, éclairage public, électricité et gaz).
- Planning d'exécution de l'étude par phase.
- Le tableau comparatif des surfaces projetées par au programme de surface annexé (annexe 04) au présent cahier des charges.
- Une fiche technique détaillée du contenant :
 - surfaces foncière.
 - surfaces d'emprise au sol.
 - Surface construite.

c)-L'enveloppe de l'anonymat

Elle contient l'identification du soumissionnaire (le nom, la raison sociale et l'adresse de la personne physique ou morale du soumissionnaire ainsi que le code du bureau d'étude qui devra être constitué de trois « 03 » chiffres).

3-Contenu de l'offre financière :

1. Lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée.
2. L'annexe 1 (Offre financière – partie fixe) remplie, signée, cachetée et datée.
3. L'annexe 2 (Offre financière – partie variable) remplie, signée, cachetée et datée.

Les plis doivent être présentés selon les prescriptions contenues dans le cahier des charges sous peine d'irrecevabilité, et déposés à l'adresse suivante :

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
DE LA WILAYA DE GHARDAIA
S/ BUDJET ET DU PATRIMOINE DE LA WILAYA.
(Service budget)

L'ouverture des plis sera effectuée en présence des soumissionnaires, à l'adresse sus indiquée, le même jour de dépôt des offres, à 14 heures 30.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant une durée de 105 jours à compter de la date limite de dépôt des offres

NB : **Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou de repos la date de remise sera prorogée au jour ouvrable suivant.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° D'IDENTIFICATION FISCALE 098447015021621

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 98 /2015

Le Wali de Chlef représenté par le directeur des Equipements publics lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la Réalisation d'un Centre de Repos à Téniès répartis comme suit:

- Lot 06: Station d'épuration 500 EQ/habitant (monobloc) (GC+ équipement)
- Lot 08 : parachèvement du Bloc

Ne peuvent soumissionner pour un lot ou plusieurs, que les entreprises ou groupement d'entreprises ayant :

- Le lot 06 :

➢ Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale ou secondaire en hydraulique, catégorie III ou plus.
➢ Ayant réalisé au moins un projet ou une partie de projet de catégorie « A » ou plus.

- Le lot 08

➢ Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale en bâtiment, de catégorie «III et plus»
➢ Ayant réalisé au moins un projet ou une partie de projet de catégorie « A » ou plus .

Justifié par des attestations de bonne exécution ou d'exécution des travaux délivrés par les maîtres d'ouvrage publics, obtenir les informations du dossier d'appel d'offre et retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Equipements Publics, boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions techniques à Chlef

NB : Pour le groupement d'entreprises : le chef de file devra que tous les membres constituants groupement doivent satisfaire obligatoirement les conditions d'éligibilité.

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir:

I- **Offre technique**

1. Déclaration à souscrire renseignée, datée, signée et cachetée.
2. Déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée et cachetée
3. Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité ;
 - Activité principale ou secondaire en hydraulique, catégorie (III) ou plus pour le lot 06
 - Activité principale en bâtiment, de catégorie «III et plus» pour le lot 08.
4. Copie du numéro d'identification fiscal (NIF).
5. Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier,
6. Copie des attestations de mise à jour : CNAS, CACOBATPH, et CASNOS.
7. Copie de l'extrait du casier judiciaire N°03 en cours de validité lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
8. Copie de l'extrait du registre de commerce.
9. Copie des statuts pour les sociétés.
10. Copie de l'attestation de dépôt légale des comptes sociaux auprès des CNRC pour les sociétés commerciales et copies de personnalité morale de droit algérien.
11. Copies des bilans financiers des 03 dernières années portant accusé de réception des services des impôts (personne physique), lorsqu'il s'agit d'une société doivent être certifié par un commissaire au compte ou un comptable agréé.
12. CPS (Clauses administratives et techniques) dûment renseignée en objet de réalisation, signée et cachetée.
13. L'instruction aux soumissionnaires dûment signée et cachetée.
14. Un planning d'exécution des travaux objet du marché avec délai de réalisation.
15. Attestation ou références prouvent la réalisation de :

Un projet ou une partie de projet de catégorie «A» ou plus ou un projet similaire pour le lot 06
Un projet ou une partie de projet de catégorie «A» ou plus pour le lot 08
Justifié par des attestations de Bonne exécution ou d'exécution des travaux délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.

16. Moyens matériels justifiés par les copies des cartes grises et assurances en cours de validité pour le matériel roulant et factures correspondantes conforme ou acte de vente notarié appuyer par le PV d'évaluation d'un expert ou d'un huissier de justice pour le matériel non roulant établie de moins d'une année à la date de l'ouverture des plis.
17. Moyens humains justifiés par copie des diplômes, la déclaration d'affiliation à la CNAS ou par la déclaration annuelle des salaires (DAS) ou contrat d'insertion des diplômés (CID), contrat de travail Aide (CTA) en cours de validité.
18. Une copie du protocole d'accord fixant les membres du groupement,

II- **Offre financière:**

1- Lettre de soumission (remplie, signée et cachetée) pour chaque lot.
2- Bordereau des prix unitaires (renseigné en chiffre et en lettre, signé et cacheté)
3- Détail quantitatif et estimatif (renseigné, signé et cacheté)

Les offres techniques et financières doivent être déposés dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure unique fermée et anonyme portant la mention suivante

« Avis d'appel d'offres national restreint N° 98 /2015
Réalisation d'un Centre de Repos à Téniès Wilaya de Chlef
NE PAS OUVRIR »

Est adressée à Monsieur le Directeur des Equipements Publics, boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions techniques à Chlef,
La durée de préparation des offres est fixé à 21 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).
La date de dépôt des offres est située au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant 14H00.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
La date d'ouverture technique et financière aura lieu, à la date de dépôt des offres à 14H00.
Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

N.B : Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture technique et financière des plis qui aura lieu à la date indiquée ci-dessus au niveau de la salle des réunions de la direction des Equipements Publics de Chlef .

TIZI OUZOU

Journée d'étude sur le rôle de la société civile dans le développement sociétal

Sur l'initiative de l'association Femme active, présidée par El-Djouher Hachemi, des officiers et des cadres de la sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou, des universitaires, des chercheurs et des académiciens ainsi que des acteurs du mouvement associatif venus de différentes wilayas du pays se sont rencontrés, jeudi dernier à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, pour étudier et débattre autour du thème «Le rôle de la société civile dans le développement sociétal, réalité et perspectives».



Devant une assistance nombreuse et attentionnée, les conférenciers ont déclaré, à l'unanimité, que la société algérienne subit de grandes dérives et qu'il y a péril en la demeure. « A défaut d'une implication réelle et effective de toutes les parties soucieuses de l'avenir de la nation, notre société va tout droit vers l'irréparable », ont souligné les intervenants, y compris le représentant des affaires religieuses de la wilaya de Tizi Ouzou, l'universitaire Abderrahmane Sadok.

Après la déclaration d'ouverture de la séance des travaux faite par El-Djouher Hachemi, celui-ci est intervenu pour signaler une décadence, et ce à tous les niveaux de la société algérienne. Abderrahmane Sadok a reconnu que même la mosquée ne remplit pas toujours sa mission, à savoir enseigner aux fidèles les principes du civisme et leur apprendre l'amour du prochain.

Pour sa part, le Dr Ahmed Mizab, président de la commission algéro-africaine pour la paix et la réconciliation, a fustigé les représentants de la société civile et les intellectuels, coupables à ses yeux, par leur inertie et leur absence de motivation, d'avoir failli à leur mission. «Notre pays a vécu des périodes et des événements pendant lesquels ces intellectuels et ces représentants de la société civile ont été interpellés de fait. Mais aucun d'eux, hélas, n'a jugé bon de se mobiliser», a regretté l'intervenant. Et de conclure : « Avec de tels comportements de la part de celles et de ceux que l'on considère comme des sentinelles avant-gardistes, il ne faut pas s'étonner que notre société connaisse des déviations. »

Du côté des services de sécurité, c'est aussi la grande consternation. En effet, les officiers de police de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, en l'occurrence Nabil Mokhtara et Djamila Temar, ont dressé un tableau des plus noirs de l'ordre sociologique et de la scène sécuritaire dans la wilaya de Tizi Ouzou, sans pour autant donner de chiffres concernant les infractions à la morale. Ces deux officiers ont toutefois rappelé que le simple citoyen est loin de connaître ce que savent celles et ceux dont la mission est de combattre le crime.

« Pour vous, les bons citoyens, les choses vous paraissent ordinaires car vous ne sortez que le jour, mais nous, les personnels de sécurité, nous découvrons la nuit des choses innommables », ont souligné Nabil Mokhtara et Djamila Temar. Une projection vidéo montrant des scènes de violence filmées dans nos différents espaces publics s'en est suivie. Même dans nos écoles, la violence est omniprésente. Certaines scènes peuvent même être choquantes. La caméra du reporter a effectivement filmé un groupe de jeunes armés de sabres et de machettes en marche pour le combat. Une autre scène montre un molosse, sur le point de bondir, qui est tenu en laisse par son maître, un agresseur. Pour conclure, les deux représentants de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou ont déclaré ne pouvoir venir à bout des crimes sans la collaboration des représentants de la société civile.

Le Dr Saïd Bouyzeri, de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, a également exprimé son indignation face au dangereux recul de la morale dans notre pays. Le Dr Saïd Bouyzeri, spécialiste en droit et animateur d'une multitude de conférences nationales et internationales, a pointé du doigt l'origine responsable des déviations de la société algérienne, à savoir la rupture brutale avec les préceptes éducatifs de nos aïeux. «Autrefois, l'éducation de l'individu, en ville ou à la campagne, commençait au sein même de la famille, puis dans l'entourage, et ainsi de suite. En somme, c'était toute la société qui participait à l'éducation de l'individu. Ce n'est plus le cas aujourd'hui », a-t-il noté. L'intervenant a imputé par ailleurs certains comportements néfastes à une mauvaise interprétation du code musulman, notamment concernant la relation du couple. Certains hommes croient – à tort bien entendu – que l'islam a mis l'accent sur la phallocratie. Par cette mauvaise compréhension des préceptes de l'islam, bien des hommes ont détruit leur foyer. Le Dr Saïd Bouyzeri a cité l'exemple d'un couple qui était sur le point de rompre mais qui, grâce à son intervention ayant consisté à expliquer la véritable relation homme-femme au sein d'un couple selon le droit musulman, s'est finalement réconcilié.

Une multitude d'autres interventions ont suivi. Le Dr Rachid Belkhir, spécialisé en psychologie, est intervenu sur le thème « Répercussions psychologiques chez l'enfant victime d'une agression sexuelle». Il a non seulement expliqué le cas sur le plan purement scientifique, mais l'a lié à la dépravation des mœurs dans la société algérienne.

Au final, la présidente de Femme active a repris le micro pour exhorter les différentes associations à s'impliquer davantage dans la lutte contre le recul des bonnes mœurs en Algérie, mais aussi pour plaider le retrait de l'agrément aux associations dont le seul objectif est d'obtenir les subventions des pouvoirs publics.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

ONEC DE BÉJAÏA

La bataille de légitimité continue

L'ORGANISATION des enfants de chouhada (ONEC) est plus que jamais divisée à Béjaïa.

Les deux tendances continuent de se livrer une bataille de légitimité pour le contrôle définitif de la représentation locale. La crise au sein de cette structure, qui a débuté depuis de longs mois, s'est exacerbée à la faveur d'une réunion du conseil de wilaya de l'ONEC tenu la semaine passée. Cette assemblée a été, principalement, dédiée au renouvellement du conseil et à l'élection du secrétariat du conseil de wilaya. Mais l'autre tendance conduite par Rachid Bedjaoui a réagi à cette réunion et aux décisions qui y ont été prises à travers un communiqué pour dire que la rencontre a été tenue dans l'«opacité totale», et dénier en même temps la légitimité démocratique en secrétaire de wilaya et au SG national «déchu» en dénonçant «la violation même des statuts et règlements intérieurs régissant cette organisation».

Dans le document, les rédacteurs dénoncent les agissements de l'ex-secrétaire national et de l'ex-secrétaire de l'ONEC à Béjaïa qui ont, selon lui, mené l'ONEC vers une «impasse et l'anarchie» par leur gestion totalitaire et l'irrespect des enfants de chouhada». Ils estiment que «le secrétaire national par intérim, Hadj Abdelkader Mokhtar, a été conforté en tant que tel en première instance auprès des instances».

La prise de position du «pseudo» bureau national par rapport à la très controversée loi de finances 2016 a été l'autre accusation faite à la «tendance» de Hadj Abdelkader Mokhtar. Se démarquant, cette tendance estime que cette prise de position est «contraire» à l'esprit de l'ONEC qui, de leur avis, ne peut s'ingérer dans le travail des institutions élues du pays. A noter que le secrétaire général en exercice, Saïd Amrouche, a été reconduit au cours de cette réunion à la tête de l'organisation.

Les participants se sont prononcés contre toute politique antisociale qui fragiliserait les couches vulnérables et se sont opposés aussi à loi de finances 2016, notamment à «la privatisation des sociétés nationales stratégiques, au bradage des terres agricoles arrosées par le sang des Chouhada, à la hausse des prix des matières de première nécessité».

Ils ont exigé, entre autres, «l'application des dispositions de la loi relative aux moudjahidine et aux chouhada, la révision de l'article 25 et la prise en charge médicale des enfants de chouhada, des points indispensables pour l'amélioration de la situation de ces catégories...».

N. Bensalem



DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS D'EL TARF

Camping écologique pour jeunes

LA DIRECTION de la jeunesse et des sports en coordination avec l'Office des établissements de jeunes et la Ligue de wilaya des activités culturelles et scientifiques « El Mordjane », organisent un camping écologique pour jeunes d'envergure national, et ce, du 19 au 24 du mois en cours. En effet, ce ne sont pas moins de 28 wilayas, représentée chacune par trois personnes, qui ont confirmé leur participation à cette rencontre culturelle dont le but essentiel est de sensibiliser la frange juvénile sur la protection et la préservation de l'environnement, particulièrement, dans la wilaya d'El Tarf ; celle-ci recèle des atouts écologiques incommensurables avec des richesses floristiques et faunistiques à faire pâlir d'envie les innombrables inconditionnels de Dame nature de par le monde. Ainsi, au cours de cette manifestation, les participants organiseront des discussions de débats et des expositions sur le sujet avec comme point d'orgue, un concours sur le meilleur reportage écologique. Dans la même veine, les hôtes de la wilaya auront l'opportunité de visiter plusieurs points touristiques dont, respectivement, le poste frontalier d'El Ayoune, les vestiges de Ksar (palais) de Lalla Fatma, l'estuaire du lac El Mellah, les vestiges de la vieille Cale, la ligne électrifiée de Challe et Maurice et Hammam Djadi Trad. Reste que cette initiative louable à plus d'un titre mérite d'être renouvelée chaque année, durant la période des vacances scolaires.

Nabil Chaoui

DJEZZY A FÊTÉ LE MAWLID AVEC LES SCOUTS DE DELLYS



FIDÈLE à sa politique d'entreprise citoyenne, Djezzy a célébré le Mawlid Ennabaoui Echarif en participant le jeudi 23 décembre à une cérémonie organisée, à la maison de culture de la ville de Dellys par la section El Ihssen de l'association des Anciens Scouts Musulmans Algériens. Cette manifestation à caractère culturel et religieux dont les travaux ont abordé la vie du Prophète, a vu la participation de plusieurs sections de scouts de la wilaya de Boumerdes dont celles d'Ouled Hadadj et de Baghlia.

En marge des festivités, Djezzy a signé un contrat de partenariat avec la section des Scouts de Dellys. De leur côté, les scouts ont tenu à remercier Djezzy pour sa participation active dans l'organisation de cet évènement ainsi que pour ses efforts en faveur du mouvement associatif et de la jeunesse algérienne.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
EPIC ASROUT

4E AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 07/2015

L'établissement de maintenance des réseaux routiers et assainissement d'Alger, EPIC ASROUT lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la fourniture d'Enrobé à chaud, pour :

✓ Lot N°01:
- Quantité minimale : dix Mille (10 000) Tonnes
- Quantité maximale : Seize Mille (16 000) Tonnes

✓ Lot N°02:
- Quantité minimale : Huit Mille (8 000) Tonnes
- Quantité maximale : Seize Mille (16 000) Tonnes

NB : le présent avis d'appel d'offres ne concerne que le Lot N°01 ; pour le projet non retenu.
Le produit ne répondant pas aux critères de la fiche technique insérée dans le cahier des prescriptions techniques sera rejeté
Les candidats représentants d'une centrale d'enrobé située dans la région Est de la Wilaya d'Alger (dans un rayon ne dépassant pas les 45 Km), par rapport au siège de l'Etablissement ASROUT Impasse des Oliviers Oasis Kouba, pour le lot (1) intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges, contre paiement de 2000,00 DA (Deux mille Dinars) auprès de la direction générale de :

L'EPIC ASROUT
Département Technique - Service Marché
Impasse des Oliviers Oasis Kouba – Alger
Numéro d'identification fiscal : 099516139001520

L'offre doit être présentée sous double pli formé (pli technique et pli financier), à l'intérieur de la même enveloppe, accompagnées des pièces réglementaires et signalées dans le cahier des charges.
L'enveloppe extérieure devra être anonyme et ne comportera que la mention suivante :

4ème Avis d'Appel d'Offres National Restreint
N° 07 /2015
Fourniture d'enrobé à chaud
Soumission à ne pas ouvrir

Le dossier de soumission doit comprendre ces enveloppes séparées : enveloppe de l'offre technique et enveloppe de l'offre financière :

a) L'offre technique comprendra
- La déclaration à souscrire remplie, signée, datée et cachetée selon le modèle du cahier des charges
- La déclaration de probité remplie, signée, datée et cachetée selon le modèle du cahier des charges
- Le cahier des charges paraphé page par page et signé par le soumissionnaire sans porté aucune modification.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année écoulée pour les sociétés commerciales datées de la personnalité morale.
- Document prouvant que le soumissionnaire est exploitant d'une centrale d'enrobés
- Un engagement écrit pour la disponibilité d'approvisionnement (transport)
- Un engagement écrit pour la fourniture du produit objet du marché même si la commande ne dépasse pas les 30 tonnes
- Un engagement écrit pour la capacité de production du poste d'enrobé du soumissionnaire (Toute sur Heure).
- Attestation du soumissionnaire stipulant la distance séparant son unité de production du siège ASROUT et les axes empruntés (autoroute, route nationale chemin de Wilaya).
- Résultats d'analyse qualitative de l'enrobé réalisée par un laboratoire agréé de travaux publics
- Le numéro d'identification fiscale (NIF)
- Extrait de casier judiciaire du soumissionnaire
- Registre de commerce.
- Les bilans financiers des trois (03) dernières années comptés par les services des impôts.
- Statut de l'entreprise s'il y a lieu.
- Attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
- Délégation de signature s'il y a lieu
- Attestations d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS, CACOBATPH).
- Extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement.

b) L'offre financière comprendra
■ La soumission dûment remplie, signée, datée et cachetée selon le modèle du cahier des charges.
■ Le bordereau des prix unitaires dûment signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
■ Le devis quantitatif estimatif de l'offre dûment signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
La date de dépôt des offres interviendra le dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard à 12h00. La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois.
La durée de préparation des offres est fixée à (21) jours à compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse.
L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour de dépôt des offres à 14H00, au siège de la Direction Générale de l'EPIC ASROUT - Impasse des Oliviers Oasis Kouba - Alger (les soumissionnaires sont invités à y assister).

Le Jeune Indépendant du 28/12/2015 / ANEP N° 360 416

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya D'Illizi
Direction Du Commerce
Ancien cite Administrative
NIF :099133019000337

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la disposition de l'article 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portante réglementation des marchés publique.

Le direction du commerce de la wilaya d'Illizi informe l'ensemble des soumissionnaire ayant participées à l'appel d'offre national restreint n°03/2015 parue dans les journaux « le jeune indépendant » et « El Diar » du 17/11/2015 qu'à l'issu de l'évaluation des offre , il a été décidé suivant le P.V de Jugement des offres du 13/12/2015 du projet :

EQUIPEMENT RESIDENCE de 500 lits a Illizi
- Lot 01 : *Matériel de Cuisson+ la hotte et équipement de Cafétéria*
- Lot 02 : *Equipement de Chambres froides*
- Lot 03 : *Mobilier d'hébergement, Réfectoire et cafétéria et Bank*
- Lot 04 : *Groupes Electrogènes et équipement de buanderie et ondoleurs*
- Lot 05 : *Equipement de l'infirmerie*
- Lot 06 : *Equipement de bureau et de reprographie.*
- Lot 07 : *Ambulance*
- Lot 08 : *Climatisation*

L'attribution provisoire selon le tableau suivant :

Lot n°	Nom de la société	Nom du gérant	Note technique	Montant attribué	Délais(J)	NIF
Lot 01	Sarl - Rami	Zerrouki Abdelhakim	82,25	13 688 288,20	12j	099133023390252
Lot 02	Ets Boukhari	Hadj-Mohamed brahim	73,68	2 574 000,00	20j	197747010003314
Lot 03	Sarl - Paris -Nakro	Hamamouche sami	83,62	17 095 105,60	45j	099912009002286
Lot 04	Ets Boukhari	Hadj-Mohamed brahim	73,68	13 049 820,00	20j	197747010003314
Lot 05	Sarl - Roulbah	Roulbah belkhir	79,08	2 942 284,16	05j	099733019000289
Lot 06	Sarl - Roulbah	Roulbah belkhir	86,37	4 272 547,50	03j	099733019000289
Lot 07	Ets- Ghrissi	Ghrissi djoumoui	77	5 650 000,00	30j	197235010040039
Lot 08	Société -Condor Elec	Benhamadi Omar	92,56	9 729 002,91	30j	099234210056319

Les soumissionnaire ayant participées et ayant des réserves sur ce choix peuvent se présenter à la direction du commerce pour consulter le pointage de son offre dans un délai de 03 jour à compter de la première parution du présent avis dans la presse national ou introduire dans les mêmes délais auprès de la commission des marchés publique de la wilaya d'Illizi dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse national ou le BOMOP.

Le Jeune Indépendant du 28/12/2015 / ANEP N° 360 549

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville

Direction de l'Urbanisme
De l'Architecture et de la
Construction de la Wilaya
De Béchar
NIF 0803720010B4
N° 224 /DUAC/2015

Avis d'attribution provisoire de marché

Conformément aux dispositions de l'article 45 du décret présidentiel n° 10/236 de la 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics.

Le Directeur de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Béchar, informe les soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre restreints en date du 03/11/2015, et suite à la réunion de la commission des jugements des offres, tenue le 13/12/2015, relative aux travaux d'aménagement des entrées principale et secondaire au pole universitaire route Lahmar Bechar est attribuées provisoirement à entreprise suivante :

Projet	Entreprise	NIF	Montant	Délais	Notation	Observation
Travaux d'aménagement des entrées principale et secondaire au pole universitaire route Lahmar Bechar	MEHTOUMI MOHAMED	197403010040263	07 642 601,40 DA Mois	04	54,50 Pts	Entreprise moins disante avec dossier complet

Conformément à l'article 154 du décret présidentiel n° 236/10 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de la wilaya des marchés dans un délais de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Le Jeune Indépendant du 28/12/2015 / ANEP N° 360 489

TURQUIE

Des avions de reconnaissance otaniens bientôt à la frontière syrienne

L'Alliance atlantique veut renforcer la DCA turque en déployant à la frontière avec la Syrie des avions de l'armée de l'air allemande dotés de systèmes de détection et de commandement aéroportés (AWACS), apprennent les médias.



« L'Otan veut, dans le cadre du renforcement de la DCA turque, déployer en Turquie des avions de détection et de commandement Boeing E-3 Sentry, annonce le quotidien allemand Bild am Sonntag », selon une source proche de l'organisation de l'Atlantique nord. Ce sera à la Bundeswehr de se charger de cette opération. Selon le journal qui cite la source, quelques jours avant Noël, le ministère de la Défense et celui des Affaires étrangères ont fait parvenir au Bundestag un courrier l'informant de l'opération à venir. « Il est prévu de déplacer temporairement des avions Boeing E-3 Sentry depuis la base de Geilenkirchen à l'aérodrome de Konya en Turquie », indique le document cité par le journal. Selon le gouvernement allemand, aucune autorisation du Bundestag n'est requise pour cette opération. La lettre précise également qu'aucun recours à la force n'est prévu pour le moment. Le porte-parole du ministère allemand de la Défense a confirmé ces informations. Selon lui, des militaires allemands participeront à l'opération. « Evidemment, cela concernera également des militaires de la Bundeswehr, étant donné que nous fournissons 30% de l'équipage », a-t-il précisé. Il y aquelques jours l'Otan avait exclut le déploiement en Syrie de forces terrestres pour combattre le groupe radical Daech. « Cela n'entre pas dans les projets de la coalition et des alliés de l'Otan. Les Etats-Unis disposent d'un certain nombre d'unités spéciales. Nous avons au premier plan le renforcement des forces locales. Ce n'est pas facile, mais c'est l'unique solution », a déclaré le secrétaire général de l'alliance Jens Stoltenberg dans un entretien au journal suisse Tages-Anzeiger. Il a noté que dans le conflit actuel il n'était pas question d'un face-à-face entre l'Occident et le monde islamique, mais d'une bataille « contre l'extrémisme et le terrorisme ». « Les musulmans se trouvent en première ligne de cette bataille. La plupart des victimes, ce sont des musulmans, et la plupart de ceux qui combattent Daech, ce sont des musulmans », a souligné Jens Stoltenberg.

R. I .

ROHANI DANS UN DISCOURS À TÉHÉRAN :

« Il revient aux pays musulmans de corriger l'image de l'islam »



LE PRÉSIDENT iranien Hassan Rohani a estimé ce dimanche que la « plus grande responsabilité » des pays musulmans était de « corriger l'image de l'islam dans l'opinion publique mondiale ». « Nous devons éliminer l'image négative de l'islam dans le cyber-espace et l'espace réel d'aujourd'hui », a déclaré Rohani lors d'un discours prononcé à Téhéran à l'ouverture d'une conférence internationale consacrée à « la crise actuelle du monde islamique ». Il a noté que la grande majorité « de la violence, de la terreur et des massacres avait malheureusement lieu dans le monde islamique en Afrique, Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie occidentale ». « Nous devons nous lever contre l'idéologie et le discours de la violence » propagés par les groupes jihadistes armés tels que l'Etat islamique (EI) et « nous unir », a-t-il dit. Il a invité « tous les Etats islamiques dans la région et au-delà" à agir en ce sens, « y compris ceux qui jusqu'à maintenant bombardent leurs voisins ». Il n'a pas cité les noms de ces pays, mais il faisait allusion à l'Arabie Saoudite qui mène une offensive depuis des mois contre son voisin yéménite. Se demandant « combien de bombes et de missiles avaient été achetés aux Etats-Unis au cours de cette dernière année », il a estimé que si l'argent ainsi dépensé avait été « distribué au musulmans pauvres" il n'y aurait pas « de gens qui vont se coucher affamés". Si des groupes comme l'EI "peuvent recruter des soldats, c'est à cause de la pauvreté matérielle et culturelle » qu'il convient d'éliminer "de la société islamique". « Pendant des années et des années, nous avons parlé d'unité », mais, selon lui, elle est impossible « sans connexion économique du monde islamique ». « Nous devrions savoir que la terreur et le terrorisme ne seront pas détruits par les bombes », a estimé le président iranien en affirmant que les conflits dans la région profitaient à Israël et aux « anti-musulmans ».

D. Z.

Palestine

OPÉRATIONS DE RÉSISTANCE



LES OPÉRATIONS de résistance des palestiniens en Cisjordanie et à Jérusalem occupées ne connaissent pas de répit depuis le premier octobre. Et toujours à l'arme blanche et à la voiture bélier. Pourtant le nombre des tués dans les rangs des palestiniens est nettement supérieur à celui dans celui des colons et des militaires israéliens. 138 contre 19. Mais en même temps, les forces de l'occupation profitent de cette situation pour tirer impitoyablement, sur tout ce qui leur semble palestinien, sous prétexte d'essuyer un danger. Dans l'après-midi de samedi, un Palestinien a lancé son véhicule sur des soldats israéliens stationnés près d'un checkpoint , à Hawwara, dans le nord de la Cisjordanie occupée.

Islamophobie

MOSQUÉE BRÛLÉE EN CORSE



SALLE de prière musulmane saccagée, corans partiellement brûlés, slogans xénophobes: plusieurs centaines de personnes ont envahi vendredi en fin de journée une cité populaire d'Ajaccio, en provoquant ainsi la condamnation des autorités françaises. Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, une salle de prière musulmane, située à proximité des Jardins de l'Empereur, a été saccagée par un groupe d'individus, qui ont aussi tenté de mettre le feu à de nombreux livres, dont des exemplaires du Coran. «50 livres de prières ont été jetés sur la voie publique», a précisé le sous-préfet François Lalanne.

Selon Moscou

LES FORCES RUSSES EN SYRIE N'ONT JAMAIS MANQUÉ LEUR CIBLE

LORS des opérations militaires en Syrie, les avions russes n'ont jamais frappé des sites civils, a rapporté le commandant en chef des forces aérospatiales russes Viktor Bondareven précisant que les forces armées russes ne visent que les terroristes. Selon le commandant en chef, les objectifs des opérations ont été soigneusement établis et la coopération avec le gouvernement syrien a été également mise au point. « Je tiens à dire avec honneur et dignité que mes pilotes n'ont jamais manqué leur cible, n'ont jamais frappé les sites soi-disant sensibles, à savoir les écoles, les hôpitaux et les mosquées », a déclaré ce dimanche Viktor Bondarev. En outre, M. Bondarev a également noté que l'installation des systèmes de missiles anti-aériens S-400 en Syrie avait permis de « mettre de l'ordre » dans l'espace aérien syrien.

AMNÉSIE

La lumière peut réactiver la mémoire

C'EST UNE importante découverte scientifique menée par des scientifiques du MIT (Etats-Unis) qui a pu démontrer que des impulsions lumineuses pouvaient permettre à des souris rendues amnésiques de recouvrer leur mémoire.
Même s'il s'agit d'une expérience menée sur de « simples » souris de laboratoire, ses résultats ont mis en émoi la communauté scientifique internationale car ils ouvrent la voie vers une nouvelle manière de traiter les troubles de la mémoire.
Une équipe de scientifiques du MIT (Massachusetts Institute of Technology) à Cambridge aux Etats-Unis vient de publier les résultats d'une étude qu'elle a menée sur la réactivation de la mémoire chez des souris rendues chimiquement amnésiques.
Pour cette étude, les chercheurs ont créé deux groupes distincts de souris. Un groupe témoin, non traité, et un groupe de souris auxquelles ils avaient administré de l'anisomycine, une substance empêchant la consolidation d'un souvenir par blocage de la synthèse de protéines dans les neurones.
Les deux groupes ont été soumis à des décharges électriques par le sol de leurs cages.
Par la suite, de retour dans ces mêmes cages, les souris témoins affichaient clairement des signes de peur et restaient prostrées alors que les souris traitées restaient tout à fait impassibles car incapables de se souvenir de leur expérience traumatisante dans ces cages.

La Colombie légalise le cannabis à usage médical

LA COLOMBIE a légalisé le cannabis à usage médical, par un décret signé du président Juan Manuel Santos qui régule la culture, la transformation, l'importation et l'exportation du cannabis et de ses dérivés à des fins thérapeutiques.
«Autoriser l'usage médicinal du cannabis ne va pas à l'encontre de nos engagements internationaux en matière de contrôle des drogues», a-t-il souligné.
«La fabrication, l'exportation, le commerce ainsi que l'usage médical et scientifique de ce stupéfiant, et d'autres, sont permis depuis plusieurs décennies en Colombie, mais cela n'avait jamais été réglementé. Et c'est ce que nous faisons maintenant», a ajouté M. Santos.
Dans une déclaration, M. Santos a annoncé la signature de ce «décret (...) qui permet l'octroi de licences pour la possession de semences de cannabis, de marijuana, et la culture de cette plante à des fins exclusivement médicales et scientifiques». L'usage du cannabis à des fins thérapeutiques était déjà permis en Colombie par une loi de 1986. Mais, faute de réglementation, «jusqu'ici il n'était pas possible de permettre la production légale nationale», a précisé une source du ministère de la Santé.
La législation actuelle ne permet pas de cultiver plus de 20 pieds de cannabis et limite sa possession à 20 grammes pour un strict usage personnel, interdisant sa consommation en public et sa commercialisation.

SELON UNE ÉTUDE

Réduire agressivement la tension artérielle réduirait le risque cardiaque

Un traitement plus agressif de l'hypertension artérielle chez les plus de 50 ans réduit nettement le risque de maladies cardiovasculaires et de mortalité selon une étude publiée.

Les résultats obtenus à partir d'un important essai clinique à travers les Etats-Unis montrent que réduire la pression systolique à 12 (120 millimètres de mercure) ou moins réduit de 24% le risque d'infarctus, de défaillance cardiaque ou d'accident vasculaire. Cela abaisse aussi de 27% le risque de mortalité lié à ces pathologies, comparativement à la recommandation actuelle d'une pression systolique à 14 (140 mm/Hg) ou moins dans ce groupe d'âge. Ce traitement agressif paraît aussi efficace pour les personnes de plus de 75 ans, selon les résultats de l'étude présentés à la conférence annuelle de l'American Heart Association et publiés dans la version en ligne d'une revue spécialisée. «Ces résultats de l'essai clinique ont surpris la plupart des chercheurs et les puissants bienfaits du traitement semblent surpasser ses risques», souligne le Dr Alfred Cheung, chef du service de néphrologie à l'Université médicale de l'Utah et co-auteur de l'étude. «Nous avons constaté des améliorations importantes de la santé cardiovasculaire en seulement trois ans de suivi et ces résultats pourraient être même encore plus spectaculaires sur dix ou trente ans, si ce traitement est maintenu», selon le Dr Cheung.



Le problème du déficit en médecins spécialistes en voie de règlement à Souk Ahras

LE PROBLÈME du déficit en médecins spécialistes dans les établissements publics de santé est en voie de règlement dans la wilaya à Souk Ahras, a-t-on appris auprès de la direction de la santé et de la population (DSP).
Cette amélioration «sensible» de la situation a été favorisée par le recrutement récent de 20 nouveaux médecins spécialistes, dont des gynécologues-obstétriciens, des cardiologues et des médecins légistes, tous affectés sur plusieurs structures de santé de la wilaya, a précisé la même source.
La présence de médecins spécialistes va éviter désormais aux malades de longs et couteux déplacements vers les hôpitaux d'Alger, d'Annaba et de Constantine, selon les services de la DSP qui ont souligné, par ailleurs, que des budgets «importants» ont été alloués pour le parachèvement des projets en cours dans le cadre de l'amélioration de la couverture sanitaire dans la wilaya de Souk Ahras.
D'autre part, 6 médecins viennent de bénéficier d'une formation spécialisée en oncologie «à la suite à l'ouverture d'une unité de soins anti-cancer à l'hôpital Ibn Rochd du chef-lieu de wilaya», permettant de prodiguer des soins à des patients auparavant contraints de se déplacer à Annaba et à Constantine, a-t-on fait savoir.
De même que le secteur de la santé sera renforcé, en 2016 dans cette wilaya, par plusieurs infrastructures dont un complexe mère-enfant d'une capacité de 120 lits (en cours d'équipement) un hôpital de 60 lits dans la commune de Taoura et une polyclinique à proximité de l'université Mohamed-Cherif Messaâdia, ont indiqué les services de la Direction de la santé et de la population.

Plus de 230 cas de leishmaniose cutanée enregistrés en 2015 à Barika

PAS MOINS de 232 cas d'infection par la leishmaniose cutanée ont été enregistrées depuis le début de l'année à Barika, a-t-on appris auprès des services de l'établissement public hospitalier de cette ville.
«Ce chiffre représente un accroissement inquiétant dès lors qu'il est supérieur à celui enregistré en 2014, une année marquée par l'apparition de 111 cas», a souligné le Dr Madjid Bennoui, directeur de cette structure hospitalière. La daïra de Barika «demeure l'une des régions de la wilaya les plus affectées par cette maladie et figure parmi les zones du pays où la leishmaniose cutanée constitue une maladie endémique, due à un protozoaire transmis à l'homme par piqûres d'un phlébotome, et qui provoque des lésions cutanées dont les séquelles demeurent visibles même après la guérison totale», a encore indiqué le Dr Bennoui.
Ce responsable a toutefois tenu à rassurer les citoyens quant à la «bonne prise en charge de ces cas». Des soins ont été dispensés aux malades touchés, dont la majorité est issue des communes de Bitam (39 cas), d'Azil-Abdelkader (46 cas), d'El Djezzar, (16 cas), Barika (106), M'doukal (9) et d'Ouled Ammar (16). Selon le service de la prévention de la direction de wilaya de la santé et de la population (DSP), la situation épidémiologique globale fait cependant apparaître une «très nette régression» de cette maladie au cours de ces dernières années.
La leishmaniose cutanée avait touché 293 personnes en 2014 (à l'échelle de la wilaya) et 333 l'année d'avant, après avoir atteint un pic de 5.400 cas en 2003.

De nouveaux projets pour le secteur de la santé à Bordj Bou Arreridj

LA WILAYA de Bordj Bou Arreridj vient de bénéficier de nouveaux projets destinés à augmenter la couverture sanitaire et la capacité d'accueil des établissements de santé, a-t-on appris, auprès de la direction de la santé et de la population (DSP).
Cette source a fait état, dans ce contexte, de projets portant construction et équipement de deux hôpitaux, d'une capacité de 240 lits chacun, dans les communes de Bordj Bou Arreridj et de Ras El Oued, a précisé le chef du service des ressources et de la planification à la DSP, Badis Menasria, Les communes de Bordj Zemmoura et d'El Hammadia seront également dotées, chacune, d'un hôpital de 60 lits dont les travaux de construction seront lancés très «prochainement», selon ce responsable qui a ajouté que l'équipement de deux établissements publics hospitaliers (EPH), dont un spécialisé en orthopédie, était en cours à Bir Kasdali et Bordj Bou Arreridj. De plus, a également indiqué M. Menasria, deux polycliniques dont les taux d'avancement des travaux ont atteint 90 et 95 %, sont «en voie de réception» dans les localités d'Ain Tassera et de Ras El Oued. D'autres actions relatives à la réhabilitation et à l'équipement de plusieurs infrastructures, dont l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère-enfant, le centre intermédiaire de soins pour toxicomanes et l'annexe de l'institut Pasteur, sont en cours, selon la même source. Pour rappel, le secteur de la santé avait été renforcé, l'année dernière dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, par deux hôpitaux de 120 lits dans les communes de Bordj Ghedir et de Mansoura.

L'HOMMAGE AUX ARTISTES DISPARUS EN 2015

Serri ou l'Andalou d'Alger

En cette année 2015 encore, nombre de personnalités culturelles a quitté ce monde. Parmi eux l'une des grandes icônes de la musique andalouse en Algérie, Sid Ahmed Serri.



Musicien, professeur de musique andalouse et interprète, Sid-Ahmed Serri sera le premier artiste lyrique à recevoir, en avril 1992, les insignes de l'Ordre du mérite national. Peu importe ! Au cours de son long parcours impressionnant, le maître de la sanaa algéroise (style andalou d'Alger) a collaboré avec des artistes de renom tels que les deux frères Fakhardji, Abderrezak et Mohamed, le premier étant son modèle dès 1946. Natif de la Casbah d'Alger (2 novembre 1926), il aura comme premier maître Si El Bachir El Bouziri. Il découvre alors la qasida religieuse et la musique de la cité avant de parfaire progressivement sa formation. Lors de sa première émission à la Radio en décembre 1948 avec l'orchestre andalou de Abderrezak Fakhardji, il se révèle comme un interprète distingué de par sa voix grave et chaleureuse. Il s'inspire alors de son maître Mahieddine Bachtarzi et devient peu à peu une référence en matière de musique andalouse. En 1952, les dirigeants de l'association musicale El Djazaïria (devenue El Djazaïria El Mossilia par la fusion de leurs associations) lui confient la classe supérieure. L'élève devient alors professeur, il le restera jusqu'en 1988 sauf durant la cessation des activités durant la guerre de libération nationale et au lendemain de l'indépendance de l'Algérie pendant la restructuration de l'association. Il a également enseigné au Conservatoire d'Alger, à l'Institut national de musique et à l'Ecole normale supérieure. Professeur mais aussi conseiller, il restera proche des associations musicales, notamment El Fekhardjia, en se souciant entre autres de la formation des jeunes.

Entre 1988 et 1992, il s'est attelé à la création et au développement d'une nouvelle association musicale: El Djazaïria-Eth Thaâlibya. En 1989, il est élu à l'unanimité par ses pairs comme président national de l'Association de sauvegarde et de promotion de la musique classique algérienne. En avril 2006, il est élu président de la Fédération nationale des associations de musique classique algérienne. Sid Ahmed Serri a également le mérite d'avoir publié, en 1977 en collaboration avec Rachid Mahi, Chant andalous, Recueil des poèmes des noubates de la musique sanaa (complété et réédité en 2002 puis en 2006) chez l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG). Trois ans plus tard, il enregistre un coffret de 45 CD du style aroubi. Il aura ainsi contribué à la préservation d'un patrimoine musical, avant de décéder à l'âge de 89 ans. Il laissera aussi l'image d'un homme de grande humilité et de modestie.

R. C

1ER FESTIVAL NATIONAL AMATEUR DES MARIONNETTES

Ain Temouchent attend ses artistes



115 PARTICIPANTS issus de 15 wilayas d'Algérie sont attendus à Ain Temouchent pour le premier Festival national amateur de marionnettes, prévu du lundi 28 au jeudi 31 décembre.

Cette manifestation, organisée par l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de la wilaya, sous l'égide de la DJS, regroupera seize troupes (deux pour Ain Temouchent) de marionnettes des établissements de jeunes de plusieurs régions, a indiqué Zouaoui Djemel Eddine, chef de bureau programme socio-éducatif et loisirs de jeunes lors d'une rencontre avec la presse. Inscrit au calendrier 2015 du ministère de la Jeunesse et des sports, ce festival vise à la redynamisation de l'animation au niveau des établissements de jeunes, outre la relance de l'activité de marionnettes. Outre la participation au concours, doté de prix, les troupes participantes animeront des spectacles grand public au profit des enfants et élèves du secteur de l'Education en vacances d'hiver actuellement. Les représentations en concours et celles réservées au grand public seront abritées par des établissements de jeunes de onze communes de la wilaya afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre possible d'enfants et de jeunes. Le jury devant désigner les lauréats est composé de trois spécialistes de la marionnette, en l'occurrence Meddah Sid Ahmed, inspecteur de la jeunesse et des sports à Sidi Bel Abbes, Douila Noureddine, conseiller de la jeunesse dans la même wilaya et enfin, Belabed Abdelkader, éducateur principal à la DJS d'Ain Temouchent. La cérémonie d'ouverture de cette première édition, prévue au "Petit théâtre" d'Ain Temouchent, sera suivie par la présentation d'une conférence sur Le théâtre de marionnettes qu'animera M. Meddah Sid Ahmed, spécialiste en la matière.

APS

DE L'ARTISANAT DANS LE CIRCUIT TOURISTIQUE À ORAN

Une maison et un centre d'artisanat à Haï Es-sabah à l'est d'Oran sont inclus dans le circuit touristique visant la promotion des produits artisanaux. Cette procédure a pour objectif de faire connaitre les produits artisanaux que recèle la wilaya d'Oran à travers la maison et le centre d'artisanat, qui constituent deux espaces pour la promotion des produits et l'échange d'expériences entre artisans en vue de développer le secteur, a indiqué ce samedi le directeur du tourisme et de l'artisanat Belabbès Kaim Benamar en marge du Salon national de l'artisanat. Pour la promotion du produit d'artisanat, des instructions sont données aux inspecteurs du tourisme d'Oran pour sortir et amener les établissements hôteliers à réserver une vitrine à l'artisanat, les grands établissements hôteliers disposant de telles vitrines.

Dans ce cadre, le même responsable a indiqué que la loi 01-99 fixant les activités des établissements hôteliers obligent chaque établissement hôtelier à ouvrir une vitrine dédiée aux produits traditionnels pour les promouvoir et les faire découvrir aux touristes. Pour généraliser cette opération aux autres hôtels, la direction du tourisme a élaboré un programme d'action des inspecteurs du tourisme et d'artisanat portant sur le contrôle de l'application de cette loi.

Le Salon national d'artisanat, ouvert ce samedi, regroupe 321 exposants, 40 chambres d'artisanat et 13 associations actives dans la promotion des produits d'artisanat.

SORTIR

RETROSPECTIVE

Une semaine de musique et de cinéma pour célébrer l'année 2015 avec Mayhem Corp. et CinéMayhem. Au Musée national des beaux-arts d'Alger. 13h & 15h.
Aujourd'hui, lundi 28 décembre: Documentaire sur le guitariste Paco de Lucia / Concert flamenco.
Mardi 29 décembre: Documentaire sur le groupe rock Pink Floyd / Jam-session spéciale Pink Floyd.
Mercredi 30 décembre: Film Through the never / Tribute to Metallica avec le groupe Hypnotica.
Jeudi 31 décembre: Film sur Bob Marley / Jam-session reggae.
Samedi 2 janvier : Film Cadillac Record / Jam-session blues.

COULEURS

Exposition Un chant de couleurs de Ahmed Mebarki. Institut culturel italien à Alger, jusqu'au jeudi 31 décembre. Dans cette production poétique et matérialiste, l'artiste peintre dresse un tableau original de la réalité avec un langage contemporain, représentant un jeu captivant et vibrant entre les apparences et les lumières. Les tableaux forment un théâtre d'émoi dont les traits harmonieux, les couleurs et les formes survolent les aspirations et les sentiments de cet artiste.

DUO

Exposition Zoudj oudawar des artistes peintres Jaoudet Gassouma et Noureddine Hamouche. Galerie Khaled-Rochedi, centre commercial Zemzem, Sidi Yahia-Alger. Visible jusqu'au samedi 09 janvier.

ORIENT

Concert Origine Orients avec Abaji. Jeudi 14 janvier.19h30. Institut français d'Alger. Abaji est un musicien d'origine arménienne né au Liban et exilé en France en 1976. S'accompagnant d'instruments insolites qu'il manie en virtuose, tels une guitare sitar spécialement créée pour lui et qui, à l'aide d'un archet, se transforme en violon oriental, il chante en arabe et en français. Abaji est un déraciné heureux. Son blues, ponctué d'éclats de rire et nourri de nomadismes, se moque des frontières comme des catégorisations. Voilà une histoire de voyages et de racines...

CUBA

Exposition Tropique du Cancer d'artistes cubains et algériens dans le cadre d'une résidence de création: collaboration pluridisciplinaire qui entremêle richesse des cultures cubaine et algérienne. Elle produira de la manière la plus fidèle une fusion continuelle qui tend à converger vers un même but : l'art. Dar Abdellatif, Alger. Avec les plasticiens Eduardo Miguel Abela Torras, Rancano Vieites Ernesto Mateo, Jaoudet Guessouma, Souad Douibi, Thilleli Rahmoun, Karim-Nazim Tidafi, les photographes Barbara Coello, Halim Zenati, Besma Khalfa, Karim Abdesselam et le vidéaste Samir Abchiche.
Visible jusqu'au samedi 16 janvier.

ABATTOIR

Documentaire Dans ma tête un rond-point de Hassen Ferhani, (France, 100', 2015). Mercredi 20 janvier. 18h30. Institut français d'Alger en présence du réalisateur. En dépit du titre, le décor ne contient aucun élément routier, c'est dans un abattoir à Alger (quartier du Ruisseau) que nous nous trouvons. L'abattoir est avant tout ici un huisclos, c'est-à-dire la scène d'un théâtre.

CROSS

Aggoune Khodir et Rihane Sennani remportent le challenge national de la Soummam

LES ATHLÈTES Aggoune Khodir (messieurs) du RB Souk el-Ténine (Béjaïa) et Rihane Sennani (ASPC Alger) chez les dames ont remporté, samedi à Béjaïa, la course du 35ème challenge de la Soummam, 5ème étape du championnat d'Algérie de cross-country qui en compte 11.
Aggoune Mokrane, très en verve, a fait une course tactique de premier ordre, réussissant à coiffer au poteau des concurrents qui ne s'étaient jamais résignés à lui lâcher les « baskets» . En effet, Moulay Slimane, champion d'Algérie en titre et Messaoudi Ali (champion arabe) ont tout fait pour lui tenir la dragée haute, échouant cependant à quelques encablures de la ligne d'arrivée. Très heureux de ce succès, glané sur un parcours de 9800 mètres auquel il est du reste très habitué, Aggoune Khodir confirme sa forme du moment et son retour prometteur en championnat.
Chez les dames, Rihane Sennani a remporté haut la main sa course, parcourue sur une distance de 4800 mètres, confirmant elle aussi d'excellentes prédispositions pour déjouer les pronostics et s'imposer non plus comme un second couteau, qui lui colle à la peau, mais comme une championne sur laquelle il va falloir compter.
Plus de 1300 athlètes, issus d'une centaine de clubs de 15 wilayas ont pris part à cette édition qui a valu autant par son niveau technique que par son organisation. Malgré le temps maussade et le parcours caillouteux sur plusieurs tronçons, les 9 courses au programme —dans toutes les catégories d'âge des deux sexes se sont déroulées dans de bonnes conditions, selon les participants

SAUT D'OBSTACLES:

Mohamed Chlef du Haras El Djoumhouri remporte le Grand prix à Relizane

LE CAVALIER Mohamed Chlef du club de la Garde républicaine « Haras El Djoumhouri» a remporté le Grand prix du concours national de saut dÆobstacles, qui a pris fin samedi soir au centre équestre « Ahmed Benbella» de Relizane.
La deuxième place de cette compétition est revenue au cavalier Ali Boughrara du club « Metidja» de la wilaya de Blida et la troisième place au cavalier Mohamed Chlef du club de la Garde républicaine montant un autre cheval.
Lors de la cérémonie de clôture de cette manifestation sportive présidée par les autorités locales, des médailles et des coupes ont été remises aux vainqueurs. Le représentant de la Fédération équestre algérienne (FEA), Lounis Djender a indiqué, à l'APS, que ce concours très disputé a permis de découvrir de jeunes talents pour renforcer la sélection nationale en prévision des compétitions internationales.
Ce concours national de saut d'obstacles, organisé trois jours durant par le club d'équitation « Ahmed Benbella» de Relizane en collaboration avec la FEA, a mis à l'épreuve 89 cavaliers de neuf clubs des wilayas d'Alger, Oran, Relizane, Tiaret, Mostaganem, Blida, Tipasa et Ain Defla.

TOURNOI INTERNATIONAL DE HANDBALL ABDELHAFID BOUSSOUF

LE WALI DE MILA DONNE LE COUP D'ENVOI

C'est hier, à la salle Tayeb-Benabderrahmane de Mila qu'a été donné le coup d'envoi par le wali de Mila, M. Abderahmane Madani Fouatif, de la 21e édition du tournoi international de handball féminin à la mémoire du regretté Abdelhafid Boussouf.

Le wali de Mila était accompagné d'une très forte délégation à l'ouverture de ce tournoi, composée du DJS, M. Abderrahmane Boutamine, des représentants de la Gendarmerie nationale, de la DJS et de la Ligue de handball de Mila.
Huit formations sur le point de départ composent les deux poules. Dans le groupe A, nous retrouvons le HC Mila, club organisateur, le FS Constantine, l'US Akbou et la sélection oranaise.
L'autre poule est composée du GS Pétroliers, du HBCF Arzew, du NRF Constantine et de la formation tunisienne, invitée d'honneur, en l'occurrence l'ASF Sfax. Afin de réussir cet événement, les organisateurs de ce tournoi qui en est à sa 21e édition, ont retenu deux villes : Mila et Ferdjioua, distante du chef-lieu de wilaya d'une trentaine de kilomètres. Il convient de rappeler tout de même que les deux salles demeurent des joyaux notamment celle de Ferdjioua (salle des Frères-Zaouat) qui dispose d'une aire de jeux en parquet. Pour ce qui est de la compétition, le programme établi par les organisateurs comporte des rencontres très intéressantes pour le public milévien qui s'est déplacé en masse à l'occasion de l'ouverture. Nul doute qu'il fera le plein tout au long de cet événement sachant que



la ville de Mila reste un vivier du handball national, une wilaya qui compte trois clubs masculins évoluant en division Excellence dans le championnat national (CRB Mila, MB Tadjenant et le C Chelghoum-Laïd), sans oublier la formation féminine du HC Mila, qui joue en division 1.
Ce tournoi, dédié à la mémoire du militant et moudjahid Abdelhafid Boussouf, se veut être un miroir éternel pour la jeunesse sportive. Les responsables locaux de cette ville très pittoresque n'ont ménagé aucun effort pour pérenniser ce tournoi, qui n'a raté aucun édition depuis son lancement il y a 21 ans. Un tournoi qui, selon les responsables du handball de Mila, n'est pas inscrit sur les tablettes de la Fédération algérienne de handball. Ces derniers espèrent que l'instance fédérale de la petite balle fasse un effort pour que ce tournoi soit définitivement inscrit sur ses tablettes et détermine une date officielle pour les prochaines éditions.
Il n'en demeure pas moins que les conditions d'organisation sont excellentes ici à Mila même si, quelque part, le directeur des sports de la DJS de Mila a relevé l'absence de la formation tunisienne lors de la cérémonie d'ouverture d'hier. En effet, toutes les équipes étaient présentes sur l'aire de jeux, sauf l'équipe de Sfax, qui a préféré rester à l'hôtel de Ferdjioua.

Correspondance particulière de Mila, S. L.

Programme du tournoi

Poule A (1re journée) :
HC Mila – FS Constantine
US Akbou – Sélection Oran
Aujourd'hui (salle Abderrahmane Tayeb) :
9h30 : FS Constantine – Sélection Oran
11h : HC Mila- US Akbou
15h : US Akbou – FS Constantine
17h : Sélection Oran – HC Mila
Poule B (à Ferdjioua, 1re journée) :
GS Pétroliers – HBCF Arzew
ASF Sfax - NRF Constantine
Aujourd'hui
9h30 : HBCF Arzew- NRF Constantine
11h : GS Pétroliers – ASF Sfax
15h : ASF Sfax – HBCF Arzew
17h : NRF Constantine – GS Pétroliers

PRÉPARATION ÉLIMINATOIRES CAN-2017 (U20)/ AMICAL :

L'Algérie s'incline face à la Tunisie (2-1)

LA SÉLECTION algérienne des moins de 20 ans de football s'est inclinée samedi face à son homologue tunisienne (2-1) en match amical préparatoire disputé au centre technique national de Sidi Moussa (Alger) dans le cadre de la préparation des deux équipes en vue des qualifications de la CAN-2017 de la catégorie. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Khwiri Yasser et Ouslati Habib pour la Tunisie, alors que l'unique réalisation algérienne a été l'oeuvre de Mellali Farid.
Lors de la première confrontation entre les deux sélections, disputée mercredi dernier au stade Omar-Hamadi, Algériens et Tunisiens se sont quittés sur un score de parité (1-1). L'équipe algérienne avait également joué deux autres rencontres amicales en novembre dernier face au Soudan à Alger. Lors de la première rencontre, les deux équipes s'étaient neutralisées (0-0) avant que l'Algérie ne remporte le second rendez-vous (3-0). La Fédération algérienne de football (FAF) avait désigné Mohamed Mekhazni à la tête des U-20 en février dernier, pour composer une équipe qui sera appelée à entamer en avril 2016 les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 dont la phase finale aura lieu en Zambie. Mekhazni, connu pour son travail de fond avec les jeunes catégories, aura le principal objectif de former des joueurs qui vont intégrer par la suite l'équipe des U-23 en vue des jeux olympiques JO-2020 prévus à Tokyo.

CHAMPION DES CHAMPIONS 2015 MONDE:

Usain Bolt et Serena Williams vainqueurs

LE JAMAÏCAIN Usain Bolt, triple champion du monde d'athlétisme cette année, a été désigné « Champion des champions Monde 2015» par le journal l'Equipe, alors que l'Américaine Serena Williams, vainqueur de trois tournois du Grand Chelem, est récompensée chez les dames. Usain Bolt et Serena Williams succèdent au palmarès au perchiste français Renaud Lavillenie et à la nageuse américaine Katie Ledecky, récompensés en 2014. Bolt, distingué en 2008, 2009 et 2012 (déjà avec Serena Williams), s'est imposé aux Mondiaux de Pékin sur 100 m, 200 m et 4x100 m pour un troisième triplé à ce niveau. Le Jamaïcain, âgé de 29 ans, qui visera le même exploit aux Jeux de Rio 2016, devance le N.1 du tennis mondial, le Serbe Novak Djokovic, et le champion du monde All Black de rugby, Dan Carter.
De son côté, Serena Williams, âgée de 34 ans, sacrée pour la 3e fois après 2012 et 2013, a soulevé le trophée à l'Open d'Australie, Roland-Garros et Wimbledon, n'échouant qu'à l'US Open. La N.1 du tennis mondial devance au classement sa jeune compatriote Ledecky, quintuple championne du monde, et la Française Pauline Ferrand-Prevot, double championne du monde de VTT et cyclo-cross.
Le classement est établi à l'issue d'un vote secret des journalistes de L'Equipe qui établissent une liste des cinq sportifs de l'année.

15e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS

USMA, CRB et MCA, tiercé gagnant de la phase aller

Le rideau est tombé ce samedi sur la première phase du Championnat national de Ligue 1-Mobilis avec un podium algérois que beaucoup de férus de ladite compétition n'attendaient pas.



Les Usmistes de la capitale en effet, leader incontesté et déclaré champion d'automne avant terme, ont à leurs talents le CRB CR Belouizdad et le MC Alger. Au bas du tableau c'est le RC Arbaa finaliste malheureux de la dernière coupe d'Algérie qui ferme la marche avec pratiquement les deux pieds en enfer juste derrière l'ASMO et le RC Relizane, les deux nouveaux promus.

C'est l'image générale du tableau arrêté à l'issue de la 15e et dernière journée de la phase Aller. L'USM Alger en véritable maitre des lieux n'a pas fait dans la dentelle pour se refaire une santé en renouant avec la victoire aux dépens d'une bien modeste formation de l'USM Blida qui a paru sans âme et dont l'avenir à ce rythme en Ligue 1 est compromis.

Les Rouge et noir de Soustara ont terminé cette première partie du parcours avec des statistiques qui en disent beaucoup sur leur suprématie affichée, avec 13 victoires, 1 défaite et 3 matchs nuls. Le leader parti en solitaire dans sa course au titre, a derrière lui un duo qui ne lui fera aucune concession durant la phase retour. Le CR Belouizdad qui carbure au super cette saison sous la houlette du coach Alain Michel s'est emparé seul de la deuxième marche du podium à la faveur de sa large victoire contre le DRB Tadjenanet (3-0) dans son jardin du 20-Août 55. Un carton plein que le Diffaâ de Tadjenannet n'est pas prêt d'oublier et qui va obliger Boughrara à redoubler d'efforts pour retaper le moral de ses troupes pourtant jusque-là impressionnant. Le CR Belouizdad avec 10 points de retard sur le leader a collé à ses basques le MC Alger, qui sans faire de bruit et sans conviction aucune, est arrivé à remonter la pente depuis l'arrivée de son coach Meziane Ighil à la barre technique. Le Doyen est allé cette fois, ci arracher un autre match nul à Sétif et il le doit à la baraka et la classe de son gardien de but Chaouchi qui a détourné un pénalty de Benyetou à la 84'.

L'autre affiche du jour qui avait pour théâtre le stade Zabana à Oran entre le MCO et la JS Kabylie a tourné à l'avantage des Hamraouas.

Deux buts de Zaâbiya et Nessakh en seconde mi -temps ont compliqué la situation des Canaris déjà sous le choc après leur élimination prématurée en coupe d'Algérie et logés aujourd'hui à une 11e place des plus décevante.

De leur côté, les « Sanafirs « qui restaient sur sept matchs sans victoire ont profité de la venue de la lanterne rouge, RC Arbaâ, pour redonner le sourire à leur public et surtout chasser le doute avant d'aller rectifier le tir durant cette trêve bienvenu pour eux. Ezzerga pour sa part minée par une crise interne sans précédent et faisant du surplace au plus bas de l'échelle, se retrouve plus que jamais condamnée au purgatoire derrière le RC Relizane (14e)et l'ASM Oran (15e) .Vendredi, en ouverture de cette dernière journée de la phase aller, c'est le MO Béjaïa, large vainqueur du NA Hussein Dey (3-1), qui avait réussi la meilleure opération.

L'USM El Harrach a obtenu pour sa part un nul en déplacement chez le RC Relizane (1-1) et là, la JS Saoura avait facilement disposé de l'ASM Oran (4-0) .Le Championnat de Ligue 1-Mobilis de football reprendra ses droits les 15 et 16 janvier prochain.

S. S.

Résultats :

RC Relizane - USM Harrach	1-1
MO Béjaia - NA Hussein Dey	3-1
JS Saoura - ASM Oran	4-0
USM Alger - USM Blida	3-0
CS Constantine - RC Arbaâ	1-0
MC Oran - JS Kabylie	2-0
CR Belouizdad - DRB Tadjenanet	3-0
ES Sétif - MC Alger	0-0

Classement	Pts	J
1. USM Alger	36	15
2. CR Belouizdad	26	15
3. MC Alger	24	15
4. MO Béjaïa	23	15
- USM El-Harrach	23	15
6. DRB Tadjenanet	22	15
7. MC Oran	21	15
8. JS Saoura	19	15
- NA Hussein-Dey	19	15
- ES Sétif	19	15
11. JS Kabylie	18	15
12. USM Blida	17	15
13. CS Constantine	16	15
14. RC Relizane	15	15
15. ASM Oran	13	15
16. RC Arbaâ	8	15

Feghouli (FC Valence) vers l'Inter Milan dès janvier

L'INTERNATIONAL algérien du FC Valence, Sofiane Feghouli, dont le contrat expire en juin 2016 et qui tarde à trouver un compromis avec son actuel employeur pour le prolonger, pourrait rejoindre l'Inter Milan (Serie A) dès janvier prochain, a rapporté dimanche la presse italienne.

« L'Inter va bientôt engager des pourparlers avec le FC Valence pour fixer l'indemnité de transfert. Le joueur est quasiment acquis» , a encore précisé Il Corriere dello Sport. Le meneur de jeu de la sélection algérienne (25 ans) suscite depuis quelques mois l'intérêt de plusieurs clubs européens, dont Fenerbahçe (Turquie), mais à chaque fois que la presse l'interpellait sur son avenir, il affirmait vouloir « rester à Valence» , un club au sein duquel il se sent « bien» . Même du côté des



« Chauves-souris» , dirigeants, entraîneurs et supporters semblaient favorables à cette idée. Mais l'entrée en lice de l'Inter Milan a accéléré le processus de départ du joueur, puisque ce club pourrait débaucher l'international algérien dès janvier. Si l'Inter avait attendu juin 2016, il aurait engagé Feghouli sans verser une indemnité de transfert au FC Valence, car à ce moment-là, le joueur sera libre de tout engagement.

Mais puisque la direction interiste a anticipé ce recrutement, elle devra indemniser son homologue espagnole. Feghouli est actuellement blessé au pied droit.

Une situation qui lui a fait rater les six dernières sorties du FC Valence, toutes compétitions confondues.

LIGUE 2 MOBILIS

La JSM Bejaia rejoint le CA Batna à la 2e place

LA JSM BÉJAÏA a rejoint le CA Batna à la 2e place du classement de la Ligue 2 Mobilis de football suite à sa victoire à l'arraché contre l'US Chaouia (1-0) samedi en clôture de la 15e et dernière journée de la phase aller, tandis que le Paradou AC a décroché un bon nul (1-1), chez le CA Bordj Bou Arréridj. La JSMB, malgré l'avantage du terrain, a souffert pendant 90' devant l'US Chaouia, avant de trouver la faille dans le temps additionnel par Lemaïssi. Une courte victoire, à l'arrachée, mais qui permet au club de « Yemma Gouraya» de partager la deuxième place avec le CA Batna (26 points). Le titre honorifique de champion de la phase aller est remporté par l'USM Bel Abbes grâce au nul ramené vendredi du stade Sefouhi de Batna face au CAB (0-0). Dans l'autre match, disputé samedi en clôture de cette 15e journée, le CABBA et le PAC se sont neutralisés (1-1). Bouflih avait ouvert le score pour les locaux à la 10' et c'est Kherifi qui a égalisé pour le Paradou AC à la 36'.

Résultats :

IRBBA-PAC	1-1
JSMB-USC	1-0

LIGUE 1 MOBILIS CLASSEMENT DES BUTEURS :

Ghislain et Zaâbiya terminent la phase aller en tête

L'ATTAQUANT du RC Arbaâ, Ghislain Guessan et celui du MC Oran Mohamed Zaâbiya ont terminé en tête du classement des buteurs du championnat de Ligue 1 Mobilis de football avec 8 réalisations chacun, à l'issue de la 15e et dernière journée de la phase aller. L'Ivoirien est resté muet lors de la défaite du RCA à Constantine face au CSC (1-0) alors que l'international libyen Zaâbiya a contribué à la victoire du MCO à domicile face à la JS Kabylie (2-0). Ghislain et Zaâbiya sont talonnés par quatre joueurs qui se partagent la deuxième place avec 7 buts chacun : Benyettou (ES Sétif), Diawara (JS Kabylie), Djallit (JS Saoura) et Manucho (RC Relizane). Le meilleur buteur du précédent exercice avec le MC El-Eulma, Walid Derardja (17 buts), actuellement au MC Alger, n'a pas encore inscrit le moindre but en championnat.

LIGUE 1 DE FOOTBALL (U-21) 15E JOURNÉE

Le CR Belouizdad champion d'hiver

L'ÉQUIPE du CR Belouizdad, vainqueur samedi du DRB Tadjenanet (2-1), a terminé en tête du classement du championnat de Ligue 1 de football des moins de 21 ans (U-21), à l'issue de la 15e et dernière journée de la phase aller.

Le Chabab (30 pts), auteur de 9 victoires depuis le début de la saison, est talonné par l'ES Sétif qui suivent à deux points derrière. Le podium est complété par l'USM Blida qui totalise également 28 points au même titre que les Sétifiens. Le triple détenteur du titre l'USM Alger, battu à domicile par l'USMB (3-2) a terminé la première partie de la saison à la 5e place avec 25 points. En bas du classement, le CS Constantine pointe à la 14e place avec 13 points suivi du DRB Tadjenanet et du RC Arbaâ qui ferment la marche avec 9 points chacun.

UNE NOUVELLE ESPÈCE DE REQUIN PHOSPHORESCENT DÉCOUVERTE



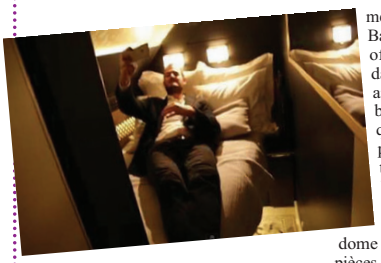
CELUI-LÀ, il y a peu de chances de le croiser pendant une petite baignade. Une équipe de chercheurs vient de découvrir une nouvelle espèce de requin, qui présente une particularité très singulière : il est phosphorescent, et peut donc briller dans le noir, rapporte The Independent.
Ce spécimen a été découvert par des chercheurs du Pacific Shark Research Center à Moss Landing, en Californie (Etats-Unis). Et lorsqu'il a fallu baptiser cette nouvelle espèce de squale, les scientifiques ont choisi de l'appeler Etmopterus bencheyi, en clin d'œil à Peter Benchley, l'auteur de Jaws. Mais les cousins de Vicky Vasquez, l'une des chercheuses, ont trouvé le nom courant de ce requin pas banal : le « ninja lanternshark ».
Sa peau, d'un noir intense, peut ainsi briller dans l'obscurité quand il le souhaite. Selon Vicky Vasquez, cette capacité lui permettrait de « mieux fondre sur ses proies ».
Le squale, qui mesure à peine un demi-mètre de long, vit à plus de 1 000 mètres de profondeur, dans les eaux de l'Amérique centrale, au large de la côte Pacifique.

Un Renault Espace 5 démarre tout seul avec une petite fille à bord et se jette dans le vide



C'EST UNE MÉSAVENTURE très particulière qui est arrivée à cette famille lors de ses vacances. Il faut rester encore très prudent sur la responsabilité du constructeur Renault qui n'est pas pour l'heure engagée. La fillette est saine et sauve.
Elle était toute seule au fond de l'Espace, personne devant : la petite Lila, 8 ans, a eu la peur de sa vie. En vacances à La Plagne-village (Savoie), une famille a subi une mésaventure qui aurait pu tourner au terrible drame.
Alors que le couple et ses enfants quittaient l'auto, sans aucune explication, le moteur du Renault Espace 5 automatique s'est mis en branle. La voiture a démarré toute seule, grimpant un talus et emportant en bas de la côte la jeune fille restée prisonnière.
Pourtant, la voiture était garée, le contact coupé et la carte servant de clé en possession du père, à l'extérieur de la voiture. Las, la voiture a emporté la fillette 20 mètres plus bas.
Dans un courrier adressé à la marque au losange et que France Inter, qui a repéré l'information, s'est procuré, le père de famille raconte : "Sous nos yeux, alors que notre fille était encore à l'intérieur de l'habitacle, en train de descendre de la 3ème rangée de sièges et donc sans ceinture de sécurité, la voiture s'est remise en route, marche avant et a basculé dans le vide."
"Par miracle", précise le père, Lila a pu s'extirper du véhicule et s'en est sortie avec quelques contusions. Un dossier complet, certificats médicaux à l'appui a été adressé à l'assureur, qui a décidé de mettre en cause la responsabilité du constructeur français.
La famille a assigné en justice Renault, réclamé 70.000 euros et suggéré un rappel de toutes les Espace 5 automatiques.

Le vol le plus luxueux du monde à 30.000 euros le billet d'avion



UN VOYAGE NEW YORK - Abou Dabi en première classe, ça vous dit? La compagnie Etihad propose cette nouvelle liaison dans un Airbus A380, le plus grand avion du monde qui est aussi le plus luxueux. Curieux d'en savoir davantage sur ce fameux billet à 32.000 dollars (près de 30.000 euros), Brian Kelly a mené l'expérience.
Baptisé "The Residence", ce vol offre la possibilité de se déplacer dans trois pièces spécialement aménagées dans l'avion. C'est probablement le vol le plus luxueux qui existe. Brian Kelly, blogueur pour "Points Guy", s'est laissé tenter par cette expérience inoubliable.
Etihad met donc à la disposition du voyageur son propre majordome et son propre cuisinier. Les trois pièces sont constituées d'un séjour, d'une salle de bain avec douche et d'une chambre.
L'homme s'est dit particulièrement charmé par le lit "tellement confortable que j'avais l'impression d'être un hôtel grand luxe", dit-il. Il a néanmoins précisé qu'il ne se voyait pas dépenser autant d'argent pour un vol de ce type.

LES PLUS VIEUX TATOUAGES DU MONDE APPARTIENNENT À UNE MOMIE EUROPÉENNE



LES 61 TATOUAGES de la momie Ötzi avaient été découverts il y a presqu'un an sur sa peau conservée depuis 5300 ans, révélée par une technique d'imagerie multispectrale. Une nouvelle étude les authentifie comme les plus vieux connus à ce jour, selon le média britannique Independent.
La science avait évalué la mort de l'Homme des Glaces, découvert en 1991 à 3210m d'altitude, dans une flaque de glace fondue au cœur des Dolomites (Alpes), à 3250 ans avant J-C. Un nouvel examen a montré qu'elle se situerait en réalité autour de 4000 ans avant J-C, confirmant le titre accordé aux tatouages du défunt. La moustache marquée sur le visage d'une momie non identifiée d'Amérique du Sud avait été évaluée parallèlement, susceptible d'être plus ancienne.
Au total, 19 lignes et croix sont répartis sur le corps, le plus grand nombre se trouvant sur les jambes. Poignets et lombaires accueillent également des marquages, réalisés grâce à de fines incisions dans la peau, frottées au charbon végétal et aux herbes.
Selon des travaux scientifiques précédents, les tatouages étaient plus thérapeutiques que décoratifs, rapporte Sciences et Avenir. Sorte de forme primitive d'acupuncture, les motifs se trouvaient notamment sur des articulations portant des traces de lésions d'arthrose.

L'HÔTEL LE PLUS FROID DU MONDE OUVRE À NOUVEAU SES PORTES DE GLACE



AU NORD de la Suède, dans le village Jukkasjärvi, se dresse pour la 26e année un hôtel féerique entièrement glacé. Depuis 1989, artistes et architectes du monde entier mettent la main à la glace (et à la neige) pour bâtir l'édifice, où la température ambiante n'excède pas les -5 degrés. Cette année, 19 suites composent l'Icehotel. Un lustre de milliers de cristaux de glace sculptés à la main dans l'une fait concurrence à une sculpture d'éléphant de trois mètres d'une autre. Une chambre inspirée des films d'horreur des années 1920 et une suite sensuelle sexy sont même disponibles. En plus du bar et restaurant, le village de glace accueille également une église, sollicitée pour les nombreux mariages.
La nuit de noce s'annonce fraîche, même si le matelas n'est pas de glace. "Le plus important est de garder vos pieds et la tête au chaud. Chaussettes, affaires en laine et bonnet sont impératifs", précise le site. Comptez 300 à 900 dollars (278 à 833 euros) pour frissonner le temps d'un soir.

Le saviez-vous

UN POULET A VÉCU SANS TÊTE PENDANT 18 MOIS !



C'est le 10 septembre 1945 que cette incroyable histoire a eu lieu dans le Colorado aux États-Unis dans la ferme de « Lloyd Olsen ».
Le fermier a volontairement coupé la tête d'un poulet surnommé « Mike » plus haut qu'à la normale afin d'obtenir une belle pièce de viande mais la hache a légèrement dévié laissant intacte la veine jugulaire, une oreille ainsi que le tronc cérébral en plus d'un caillot qui avait empêché le poulet de saigner à mort, ce qui lui a permis de survivre sans sa tête à la plus grande surprise du fermier. La surprise passée, son propriétaire a commencé à le nourrir en lui versant du lait et de l'eau avec une pipette directement dans l'œsophage.
« Mike » n'a jamais été aussi délicieux puisqu'il est devenu un phénomène de foire qui rapporte à la famille « Olsen » 4.500 dollars par mois jusqu'à ce qu'il meurt étouffé après 18 mois.

Samsung Galaxy S7 : Des visuels fuitent sur la toile

Des visuels du Samsung Galaxy S7 auraient fuité sur la toile. Des changements seraient notables en terme de design, bien que mineurs.

À mesure que leur présentation approche, les rumeurs entourant les Samsung Galaxy S7 et S7 Plus se font de plus en plus nombreuses.
Nos confrères de GizmoChina viennent peut-être de frapper un grand coup dans la course à l'information entourant les derniers flagships du constructeur coréen en mettant la main sur des visuels inédits.

Le Galaxy S7 fuite en image

C'est via des photos mettant en scènes des coques dédiées au Galaxy S7 que GizmoChina nous en apprends plus sur le prochain téléphone de Samsung. Au premier coup d'œil, difficile de distinguer le Samsung Galaxy S7 de son prédécesseur. Le design est en effet très proche du Galaxy S6 et il ne devrait pas y avoir de révolution de ce côté-là. Pour le Galaxy S7 Plus, GizmoChina évoque un smartphone mesurant 163,32 x 82,01 x 7,82 mm, le tout dans un format de presque 6 pouces.
Peu de changement sur la face arrière



du smartphone qui embarquerait le traditionnel capteur photo ressortant de quelques millimètres accompagnés d'un flash et d'un capteur de fréquence cardiaque. Le gros du changement interviendrait sur les tranches et sur la face avant de l'appareil.

Nouveaux boutons pour une nouvelle vie

Sur les côtés du téléphone, le bouton Power serait ainsi placé sur la tranche droite du téléphone, les deux boutons de contrôle du volume trouveront leur place sur la tranche gauche. La prise jack et le connecteur USB viendraient naturellement se placer sur la tranche basse du smartphone.
Sur la face avant, le gros changement apporté serait au niveau du bouton d'accueil. Exit les formes arrondies, place à un tout nouveau bouton rectangulaire qui embarquera le capteur d'empreintes digitales. Voilà pour les changements visibles à l'œil nu ! Pour le reste, on parle d'un tout nouveau châssis en magnésium beaucoup plus solide, mais également beaucoup plus cher à implanter, ce qui pourrait faire grimper le prix du smartphone de Samsung. Reste à attendre la fin du premier trimestre 2016 pour voir si ces quelques clichés disaient vrai puisque selon toute vraisemblance, le téléphone devrait être présenté au MWC de Barcelone le 20 février prochain pour une commercialisation à la mi-mars.

Google chercherait à remplacer le système de mot de passe



LA SÉCURITÉ est de plus en plus mise à l'épreuve sur Internet et le système de mot de passe n'est plus aussi fiable. Google plancherait sur un nouveau système d'authentification. Il se pourrait bien que l'on ait plus besoin de mot de passe pour se connecter à nos différents comptes Google, selon plusieurs sources le géant américain serait en train de travailler sur un système d'authentification bien plus sûr qui passerait par nos smartphones.

Google : bientôt plus de mot de passe ?

Si le mot de passe sur Internet était un très bon moyen de protéger ses comptes et donc ses données personnelles il y a quelques années ce n'est plus vraiment le cas. En outre en multipliant les comptes sur Internet on multiplie également les mots de passe dont il faut se souvenir. Afin d'améliorer toujours plus la sécurité de ses services, Google serait en train de développer un nouveau système de notification qui remplacerait le mot de passe. Ainsi, l'utilisateur de Google recevra sur son smartphone une notification via email lui demandant de confirmer qu'il souhaite bien accéder à son compte depuis un autre dispositif, lorsqu'il essaie de se connecter depuis son PC ou sa tablette par exemple ou tout autre appareil que le terminal principal depuis lequel l'option de notification a été activée.
Le processus est un peu plus long et fastidieux que l'actuel système de mot de passe mais beaucoup plus sécurisé.

Un système bien plus sûr que les mots de passe

Bien que le système de mot de passe soit utilisé dans la majorité des cas, celui-ci n'est pourtant pas vraiment fiable, d'autant plus quand on sait que les mots de passe les plus utilisés sont du genre « 123456 » ou encore la date de naissance de l'utilisateur.
Non seulement ce nouveau système de notification s'avérerait bien plus fiable mais en plus nous n'aurions plus besoin de retenir tous nos mots de passe. Yahoo utilise déjà un système similaire pour les comptes mails de ses utilisateurs.

LE PREMIER SITE WEB FÊTE SES 25 ANS



Il y a un quart de siècle, Tim Berners-Lee, le « père » du World Wide Web, mettait en ligne le tout premier site Web. Vingt-cinq ans plus tard, on approche du milliard de sites Web et l'on recense plus de trois milliards d'internautes.
C'était à quelques jours de Noël. Le 20 décembre 1990, Tim Berners-Lee mettait en ligne le tout premier site Web créé à partir des standards HTML qu'il a lui-même inventés, depuis un ordinateur NeXT du Conseil européen pour la recherche nucléaire (le Cern). C'était à l'adresse http://info.cern.ch, qui héberge aujourd'hui une archive de la page historique que l'on peut même visiter avec un simulateur de navigateur en ligne de commande (car oui, à l'époque il n'y avait pas encore de possibilités de clics sur les liens hypertextes, ni même d'images).

Le « projet WorldWideWeb », pour créer des liens entre les pages

Très sérieuse, la toute première page Web, dont l'adresse était, très exactement, info.cern.ch/hypertext/WWW/TheProject.html, donnait aux chercheurs des informations sur l'avancée du « projet WorldWideWeb », qui deviendrait le Web tel qu'on le connaît aujourd'hui. Le site fournissait des informations sur les protocoles techniques développés pour écrire du contenu au format HTML, utitiser l'hypertexte et donc créer des liens entre les pages, interroger des serveurs pour récupérer des pages ou envoyer des informations, etc. La page fournissait également des liens pour se tenir au courant des avancées et permettait par exemple de s'inscrire sur la mailinglist de ce qui allait devenir plus tard le W3C (World Wide Web Consortium) pour établir les standards de façon consensuelle avec la communauté des développeurs. Vingt-cinq ans plus tard, Tim Berners-Lee dirige toujours le W3C, qui compte désormais 407 membres, essentiellement industriels.

10 000 euros d'iPhone volés dans un Apple Store

PLUSIEURS hommes ont pénétré dans l'Apple Store du Carré-Sénart à Lieusaint en Seine-et-Marne, pour dérobé 10 000 euros d'iPhone.
A Lieusaint en Seine-et-Marne, l'Apple Store du Carré-Sénart a été dévalisé par plusieurs hommes qui ont gazé le vigile avant de s'emparer de 13 iPhone 6S et 6S Plus. Un vol d'une dizaine de milliers d'euros.

10 000 euros d'iPhone volés

Selon Le Parisien qui rapporte cette affaire, l'Apple Store du Carré-Sénart, un centre commercial situé sur la commune de Lieusaint en Seine-et-Marne, a été dévalisé mercredi après-midi. C'est vers 17h que quatre



hommes ont gazé le vigile de l'Apple Store avant de le mettre à terre et de pénétrer dans le magasin. Les hommes ont ensuite arraché tous les téléphones se trouvant sur les présentoirs à l'entrée du magasin avant de s'enfuir à toute vitesse en se mêlant à la foule. Il ont réussi à sortir du centre commercial sans être inquiété par les membres de la sécurité qui n'ont pas réussi à le retrouver à cause du grand nombre de personnes présentes ce jour-là, veille du réveillon de Noël.
Au total les voleurs ont réussi à s'emparer de 13 iPhone 6S et 6S Plus, pour un préjudice estimé à quelques 10 000 euros. Les enquêteurs du commissariat de Moissy-Cramayel ont été chargés de mener les investigations visant à mettre la main sur les malfaiteurs.

Le quatrième vol du mois

Durant le mois de décembre, ce sont quatre Apple Store qui on été dévalisés à peu près de la même manière. Avant le vol commis à Lieusaint, ce sont les Apple Store de Lille, du centre commercial Val d'Europe à Marne-la-Vallée et du centre commercial Véliz 2 de Vélizy-Villacoublay dans les Yvelines qui ont été victimes de vols. Le 9 décembre à Lille, les voleurs se sont emparés de 16 iPhone, soit une valeur totale de près de 15 000 euros. Des vols réalisés avec le même mode opératoire, ce qui peut laisser penser qu'il s'agit d'une même bande organisée.

Questions ?
Réponses !

LE BOURDON EST-IL LE MÂLE DE L'ABEILLE DOMESTIQUE ?



Le bourdon diffère très peu de l'abeille domestique, il se nourrit du nectar des fruits et récolte le pollen pour nourrir les larves. Il est donc un important pollinisateur. Ce n'est en revanche absolument pas le mâle de l'abeille : il existe des reines bourdons et des ouvrières femelles sexuées. Le terme « bourdon » n'a pas de définition propre, il désigne des espèces d'insectes volants plus gros que les abeilles. Le plus souvent, « bourdon » désigne le genre Bombus, de la même famille que les abeilles, les apidés.

Le bourdon, plus gros que le mâle de l'abeille

La confusion entre le bourdon et le mâle de l'abeille vient du fait que ce dernier est nommé faux-bourdon. Chez l'abeille domestique, le faux-bourdon est de taille supérieure par rapport aux ouvrières, les larves évoluant dans des alvéoles plus grandes. Ils n'ont pas de dard, ne rapportent pas de pollen pour les larves et ont une durée de vie de deux mois.
Les bourdons se différencient physiquement des apis par leur taille et leur pilosité. Ces insectes sont plus grands (ils peuvent mesurer jusqu'à 25 mm), sont trapus et ont une pilosité importante. Celle-ci, couplée au fait que l'insecte est endotherme (capable de produire sa chaleur corporelle), permet au bourdon de voler dès 5 °C (l'abeille vole plutôt à partir d'une quinzaine de degrés). Le système social est le même que chez les abeilles. Au printemps, la reine fonde une colonie. Elle pond d'abord des ouvrières stériles, puis, à la fin de l'été, des mâles et des femelles stériles pour assurer la descendance de l'espèce.

Quand les fleurs calment les abeilles

Une équipe internationale a découvert que certaines odeurs florales ont la capacité surprenante de diminuer l'agressivité des abeilles malgré des intrusions qui déclenchent une phéromone d'alarme. Les résultats de ces expériences ouvrent des perspectives importantes pour l'apiculture.



La relation entre Hommes et abeilles est très ancienne, comme l'illustrent des peintures rupestres âgées de 15.000 ans montrant des figures humaines collectant du miel. Cette relation privilégiée a toujours eu un côté douloureux : les abeilles n'apprécient pas que le fruit de leur travail, le miel si ardûment produit tout au long du printemps et de l'été, leur soit volé par quiconque, y compris l'Homme. Elles répondent par des attaques et des piqûres qui peuvent mettre en danger la vie de l'intrus.
Les abeilles ont toujours exercé une véritable fascination sur les humains de par leur organisation sociale complexe et leurs systèmes de communication sophistiqués. Une des tâches les plus importantes au sein de cette organisation est justement la défense de la colonie assurée par des gardiennes postées à l'entrée de la ruche. Ces individus ont la responsabilité de détecter et de signaler les potentielles menaces pour la colonie. Pour ce faire, elles exposent leur dard et, en battant des ailes, dispersent une phéromone d'alarme, une substance chimique qui déclenche l'attaque des congénères envers l'intrus.

Mélanger les odeurs n'empêche pas les abeilles de détecter la phéromone d'alarme

Afin d'étudier l'agressivité des abeilles dans l'environnement contrôlé du laboratoire, Morgane Nouvian, étudiante en thèse en cotutelle entre l'université de Toulouse et celle du Queensland, a mis au point un nouveau test dans lequel deux individus sont placés dans une petite arène circulaire et confrontés à un leurre en mouvement qui déclenche le comportement d'agression. Des odeurs peuvent aussi y être libérées, permettant ainsi aux chercheurs d'étudier leur influence sur l'agressivité des abeilles.
Comme on pouvait s'y attendre, beaucoup plus d'abeilles piquent le leurre lorsque la phéromone d'alarme est libérée dans l'arène. À l'inverse, les odeurs florales présentées en l'absence de phéromone d'alarme n'ont aucun effet. Cependant, en présence simultanée de certaines odeurs florales et de la phéromone d'alarme, les abeilles ne répondent plus au leurre de manière agressive, ces odeurs bloquent donc l'effet de la phéromone.
Afin d'écarter la possibilité que ces odeurs florales masquent simplement l'odeur de la phéromone, c'est-à-dire que celle-ci ne soit plus perceptible dans le mélange d'odeurs, les scientifiques ont entraîné des abeilles à associer le mélange de phéromone d'alarme et d'odeur florale calmante avec du sucre. Ils ont constaté qu'après avoir appris ce mélange, les abeilles étaient parfaitement capables de répondre à la phéromone seule, cette fois en étirant leur proboscis (langue) dans l'attente du sucre. De cette manière, ils ont montré que le fait de mélanger les odeurs n'altère pas la capacité des abeilles à détecter la phéromone d'alarme.

Les signaux contradictoires diminuent l'agressivité

Afin de comprendre pourquoi les abeilles perdent leur agressivité lorsqu'elles sentent les odeurs florales calmantes, l'équipe de Martin Giurfa du Centre de recherches sur la cognition animale (CRCA – CNRS/université Toulouse III – Paul Sabatier) en collaboration avec des chercheurs australiens des universités du Queensland et Monash a exposé des abeilles nouveau-nées à ces odeurs et a découvert qu'elles provoquaient des réponses alimentaires même si les abeilles testées n'avaient jamais été exposées à ces odeurs. De plus, les abeilles françaises et australiennes ont réagi de la même façon aux odeurs calmantes malgré leurs environnements très différents.
Ainsi, les odeurs calmantes agissent probablement comme des signaux innés indiquant la présence de nourriture. En conséquence, lorsque l'odeur florale appétitive et la phéromone d'alarme sont présentées ensemble aux abeilles, ces insectes reçoivent deux signaux contradictoires : l'un qui indique la présence de nourriture à proximité et l'autre qui, à l'inverse, les alerte d'une potentielle menace. Ce conflit provoque une diminution de l'agressivité chez les abeilles, montrant ainsi que le signal alimentaire détourne les abeilles des réponses défensives.
Les chercheurs ont vu dans ce résultat un potentiel important pour gérer efficacement les colonies d'abeilles agressives. Ils ont donc adapté leur test à des situations de terrain où ils ont travaillé avec des ruches entières. Après avoir placé à l'entrée de la ruche un compartiment permettant de délivrer les différentes odeurs, ils ont mesuré l'agressivité des abeilles lorsqu'un drapeau était agité devant la ruche, ce qui déclenche l'agressivité des gardiennes. Ils ont de nouveau trouvé, cette fois au niveau de la colonie, que les odeurs calmantes diminuent significativement les attaques des abeilles sur le drapeau. Cette dernière expérience confirme ainsi leurs résultats, publiés dans la revue Nature Communications, et ouvre des perspectives importantes concernant leur possible application à l'apiculture.

Le pigeon s'oriente grâce aux protéines « boussole » de son œil

DE MINUSCULES PROTÉINES « boussole » ont été trouvées chez le pigeon mais aussi la drosophile et... l'Homme. Ces molécules présentes dans des cellules de la rétine de l'oiseau forment des complexes qui s'orientent selon le champ magnétique terrestre, permettant à l'animal de se repérer.
Aujourd'hui, il semble bien établi que les animaux savent détecter le champ magnétique terrestre pour s'orienter. Mais l'existence d'un sens magnétique humain reste controversée. Or, une nouvelle étude chinoise parue dans Nature Materials semble avoir mis en évidence des protéines qui pourraient apporter une base moléculaire à l'existence de ce « sens magnétique » animal, et aussi humain. En effet, pour Can Kie, biologiste moléculaire ayant mené ce travail à l'université de Pékin, « le sens humain de l'orientation est compliqué. Cependant, je crois que le sens magnétique joue un rôle clé pour expliquer pourquoi certaines personnes ont un bon sens de l'orientation ». En étudiant le génome de la mouche du vinaigre, l'équipe chinoise a découvert une protéine appelée MagR. MagR et une protéine sensible à la lumière appelée cryptochrome (Cry) forment un complexe en forme de tige qui s'oriente du nord au sud comme une aiguille de boussole. Cette association entre cryptochrome et MagR se comporte donc comme un capteur magnétique qui peut ressentir la direction, l'intensité ou l'inclinaison du champ magnétique terrestre.



Ces minuscules boussoles s'alignent en fonction du champ magnétique terrestre. Quand elles se déplacent, elles agiraient sur les structures cellulaires avoisinantes et fourniraient des informations au système nerveux afin que l'animal puisse trouver son chemin. L'animal aurait donc bien un sens magnétique.

L'Homme a-t-il aussi un sens magnétique ?

Ce complexe permet aux animaux de capter la direction dans laquelle ils doivent voyager en combinant l'information sur le champ magnétique terrestre et celle sur la position du soleil. Les humains expriment les mêmes protéines, mais en quantités bien moins importantes : ils auraient donc une certaine capacité à ressentir le champ magnétique terrestre.
Les minuscules capteurs trouvés chez la mouche existeraient sous la même forme dans les cellules des rétines de pigeons, de papillons, de rats, de baleines et d'humains. Ces protéines boussoles sont produites dans la rétine et les cellules nerveuses qui vont de l'œil au cerveau. Pour le professeur Can Xie, il s'agirait même du « mécanisme universel pour la magnétoréception animale » qui permettrait de comprendre comment des oiseaux migrateurs utilisent le champ magnétique terrestre pour trouver leur chemin.
Cette découverte pourrait aussi être à l'origine de nouvelles technologies qui permettraient de contrôler des processus cellulaires et d'influencer le comportement animal avec le champ magnétique, comme l'expliquent les auteurs : « Les caractéristiques magnétiques du polymère MagR et du complexe Cry-MagR peuvent fournir un outil utile pour l'isolement et la manipulation de macromolécules avec des champs magnétiques externes, pourraient donner lieu à la magnétogénétique et inspirer de nombreuses applications potentielles dans différents domaines ».

Il n'y a pas que des micro-plastiques dans les "continents" de déchets

Avec la présence de "continents de déchets" de plus en plus importants dans tous les océans du globe, l'impact sur la faune marine commence à être pris en compte. Ainsi, France Collard, doctorante au laboratoire de morphologie fonctionnelle et évolutive de l'Université de Liège, s'intéresse à la présence des micro-plastiques dans le système digestif de trois espèces de poissons commerciaux évoluant respectivement en mer du Nord, Manche, et Méditerranée, à savoir le hareng, la sardine et l'anchois. Les résultats sont étonnants et montrent que le principal polluant présent n'est pas du plastique mais du textile !

La production mondiale de plastique a été estimée à 299 millions de tonnes en 2013. On considère que 10% de ces plastiques terminent dans les mers et les océans. La pollution marine par le plastique est une problématique désormais connue du grand public. Cela d'autant plus que cette dégradation de l'environnement marin peut prendre une apparence spectaculaire et monstrueuse : l'ensemble des plastiques correspondrait à un « septième continent ». En plus de déchets visibles à l'œil nu, il faut aussi compter ceux qui restent invisibles. Enfin, il faut considérer que si cet état de fait est déjà très préoccupant, on doit lui ajouter la problématique de l'ingestion de ce plastique par les espèces animales marines (mammifères, poissons, tortues, oiseaux).

Cette question reste très peu fouillée en ce qui concerne les poissons, ce qui peut paraître surprenant si l'on songe au fait que les premiers plastiques industriels remontent aux années 50. Il est vrai que les préoccupations d'ordre environnemental sont, elles, beaucoup plus récentes. Toujours est-il qu'en débutant sa thèse, il y a trois ans, France Collard, chercheuse au laboratoire de Morphologie Fonctionnelle et Evolutive et au laboratoire d'Océanologie de l'Université de Liège, ne pouvait s'appuyer que sur « sept ou huit études dans le monde sur l'ingestion de plastiques par les poissons. J'ai choisi d'étudier la relation micro-plastiques/poissons car, malgré l'importance économique et écologique des poissons, on ne connaissait quasiment rien de cette relation. On ne savait pas en premier lieu s'ils ingéraient même du plastique, si cela les impactaient, s'ils choisissaient de le faire ou s'ils étaient leurrés et croyaient que c'était des proies classiques ». Beaucoup de questions restent ainsi actuellement sans réponse ou font l'objet d'hypothèses. Par exemple, que deviennent les plastiques une fois ingérés ? Sont-ils digérés ou non ? « Au vu de ce que j'ai vu dans les estomacs, je peux dire qu'il y a peu de plastiques ce qui me fait dire qu'ils ne seraient pas digérés et seraient excrétés naturellement. Bien sûr, si le plastique est trop gros, il peut obturer le conduit digestif. Cela n'a pas été démontré chez les poissons mais plutôt chez les mammifères marins, les tortues, les oiseaux. » Mais le problème ne se limite pas seulement au mécanisme de digestion. En effet, le plastique



est une matière qui fait office d'aimant pour les polluants comme les PCB et DDT. « Quand le poisson ingère le plastique, il ingère aussi les polluants et une fois dans le système digestif, ceux-ci peuvent se détacher de ce plastique et éventuellement passer dans les tissus et organes du poisson. En ce qui concerne les PBDE, il a été montré que chez une espèce de poisson en particulier, ces PBDE une fois avalés se retrouvaient dans les muscles ou autres tissus du poisson. »

Mais avant de parvenir à ce stade d'analyse, il faut d'abord prouver que les particules retrouvées sont bien du plastique. Cela est d'autant plus difficile qu'il s'agit en l'occurrence de micro-plastiques, de moins de cinq millimètres.

L'observation à l'œil nu paraît par conséquent hasardeuse et pourtant c'est cette méthode qui s'avère être la plus utilisée par les scientifiques jusqu'à présent. « C'est un problème. Certains scientifiques agissent par facilité. S'ils voient des couleurs ou des formes un peu particulières, ils classent cela dans les micro-plastiques. D'un autre côté, il est vrai qu'il est difficile d'analyser des choses aussi petites. » Difficile ou pas, France Collard a travaillé sur la mise au point d'une méthode efficace de détection et d'isolation des micro-plastiques dans les estomacs de poisson et elle a pleinement réussi. Il fallait pour cela parvenir à dégrader toutes les matières organiques de l'estomac pour qu'il ne reste que les particules suspectes. Celles-ci ont ensuite été analysées chimiquement afin de déterminer s'il s'agissait bien de plastique.

Plus de fibres de celullose provenant des textiles que de micro-plastiques

Quant aux résultats, ils ont réservé quelques surprises : France Collard a trouvé surtout des fibres de cellulose dans les estomacs. Ceci montre bien la faiblesse de l'observation visuelle qui biaise les résultats. « Nous avons mis en évidence que beaucoup de particules que l'on pensait être du plastique n'en sont pas. En fait, il y a plus de fibres que toutes autres formes de pollution causées par les activités humaines. » La cellulose existe à l'état naturel et cela aurait pu en être si les fibres n'avaient pas été colorées.

Ces teintures étant obtenues avec des colorants artificiels, il n'y a par conséquent aucun doute possible sur l'origine de ces fibres de cellulose (des fibres textiles par exemple). De plus, au cours de sa thèse, France Collard a pu remarquer le même phénomène chez certains crustacés (2). Le plastique est donc supplanté par les fibres de cellulose artificielle. Il est vrai qu'il a été prouvé scientifiquement qu'avec un seul lavage en machine classique, on pouvait larguer « plus de 1 900 fibres dans l'eau » !

Combien y a-t-il d'espèces en France ?



POUR LA 12ÈME ANNÉE consécutive, le Service du Patrimoine Naturel (SPN) du Muséum présente le bilan de son recensement des espèces de faune, flore et fonge, terrestres et marines, sur l'ensemble des territoires français. Avec 88 922 espèces en métropole et 76 521 en Outre-Mer, cette liste recense et valide la présence, la disparition, l'endémisme ou l'introduction de ces espèces.

Ce travail scientifique minutieux mené avec de nombreux partenaires, permet de constituer une véritable bibliothèque de référence sur ces espèces. Il montre aussi le dynamisme sur le territoire français de l'activité taxonomique (description des organismes vivants) : en effet, en 2015 les scientifiques ont ainsi décrit 367 espèces nouvelles pour la science, soit en moyenne une espèce par jour.

Un référentiel révélateur de la biodiversité française

En 2015, 45 espèces nouvelles pour la science ont été décrites en métropole et 322 en Outre-Mer. Ces découvertes concernent majoritairement de « petites bêtes », au cœur de ce travail de recensement. Les insectes représentent par exemple 40% des espèces listées ; les coléoptères de métropole, revus pour cette nouvelle version, comprennent à eux seuls 11 480 espèces. Par ailleurs, 15 364 espèces endémiques ont été recensées depuis 12 ans : c'est là un signe tangible de la singularité de la biodiversité française.

Et chaque année, le Muséum complète ce référentiel pour, à terme, lister l'ensemble des espèces qui ont été ou sont encore présentes sur les territoires français. « C'est un immense travail qu'il reste à accomplir ! On devrait d'ailleurs recenser beaucoup plus d'espèces en outre-mer qu'en métropole tellement la richesse spécifique y est importante, » nous indique, Bruno DAVID, président du Muséum national d'Histoire naturelle.

La première tâche est donc de rassembler les connaissances disséminées dans le monde entier : publications scientifiques, collections de Muséums.... Vient s'ajouter un suivi permanent des espèces nouvelles ainsi que les mises à jour des espèces déjà recensées, mais dont la place dans les groupes taxinomiques bouge, souvent suite à l'avancée des recherches en génétique.

Une liste d'espèces à haute valeur scientifique et accessible à tous

Parmi les missions du Muséum national d'Histoire naturelle, l'enrichissement et la conservation des collections, l'une des clés de voûte de l'établissement, permettent d'archiver les espèces nouvelles. Cela ne serait pas possible sans un travail d'accompagnement en recherche, expertise et mise à jour des connaissances, missions statutaires du Muséum. Ces missions sont de surcroit soutenues par les programmes d'expédition comme « La Planète Revisitée » (depuis 2006). Ainsi, par exemple, 106 espèces nouvelles pour la science ont été recueillies lors de l'expédition Karubenthos en Guadeloupe (2012).

C'est ensuite grâce au référentiel taxonomique TAXREF, outil phare de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) du Muséum, que les descriptions d'espèces rejoignent la plateforme nationale des données de biodiversité en France.

TAXREF permet ainsi de structurer des informations autour d'une espèce et d'échanger des données entre acteurs de la biodiversité, du niveau régional au niveau international. TAXREF est aussi une colonne vertébrale essentielle à la constitution d'une bibliothèque numérique associant des documents sources à chacun des noms d'espèces listés, soit plus de 218 000 références bibliographiques mises à disposition au sujet de la taxonomie des espèces, de leur localisation en France.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773).51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tél : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial.OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location appartement

Loue F3 csb rez-de-chaussée Clôturé. Eau + gaz (Rouiba)

Tel : 0554.12.31.44

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél. 0770 25 19 03

Vente des matériels de construction :

-Elément en casier
-Appuis verticaux télescopique réglables.
-Trépied en acier galvanisés

Tél. : 0550 77 90 14

Achat livres d'occasion

Contacté : D. Merzak

Mob : (0771).25.64.05/ (0662).69.52.88

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

CHERCHE

Ouvrières ou Apprenties BRODERIE A LA MAIN (CHAARA)Bouzereah et environs

Tél : 0561.27.63.28 / 0556.19.83.74

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

A VENDRE

Particulier vends fourgon frigorifique Master année 2014

Tél: 0774.31.50.37 0542.28.01.25

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
دائرة برباشة
بلدية كندير
رقم : 05/ع.ج/2015

وصل تسجيل التصريح بتأسيس جمعية اجتماعية محلية

بمقتضى القانون رقم : 06/12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات، تم هذا اليوم 29 أكتوبر 2015 بتسليم وصل تسجيل جمعية اجتماعية محلية المسماة :
الجمعية الإجتماعية أسيرم لقرية بوراشد
بلدية كندير ASSIREM
المقيمة بـ : قرية بوراشد - بلدية كندير
رئيس الجمعية : عبيدي فاتح
المهنة : موظف
تاريخ ومكان الميلاد : 1981/03/01 بكندير
العنوان : قرية بوراشد - بلدية كندير
رقم الإعتماد : 2015/05

Réf 117/15

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

باسم الشعب الجزائري

حكم

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتدائيا، حضوريا:

في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى بعد رجوع الخبرة، و عريضة التدخل في الخصام

في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع بتاريخ 06 -12- 2011

تحت رقم الفهرس 01887- 11 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبيب بشير ريدوح والمودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 06-02-2012 تحت رقم42-2012 و بالتبعية الحكم بالحجز على المدعى عليه دروش سفيان المولود بتاريخ30-05-1988 بالرويبة ابن محمد و مكيري مليكة، و تعيين والدته المتدخلة في الخصام مكيري مليكة مقدما عليه لرعاية شؤونه مع مراعاة أحكام المادة 100 من قانون الأسرة



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

DIÈTE D'ANANAS



Pour mincir rapidement, rien de mieux qu'une diète d'ananas ! Vous rêvez d'être un peu plus mince pour un évènement proche ou une raison tout autre, on vous donne la solution !

L'ananas frais peut combattre la graisse de différentes façons :
- Transformation des protéine accélérée : ceci empêche un gonflement du ventre;
- Dissolution des déchets dans le système circulatoire et lymphatique : ceci empêche les graisse de s'installer;

Que contient l'ananas ?
De l'enzyne bromelaïne, un bon remède pour combattre la graisse qui peut vite envahir le corps. En bref, voici une petite cure que vous pouvez faire de chez vous :

Cure pour un jour :
- Découpez deux ananas pelées, en morceaux;
- Les placer dans un récipient tout en les gardant au frais;
- Dès que la faim vous vient, croquez-en un morceau;
- Ne laissez pas la boisson de côté, buvez jusqu'à deux litres d'eau au cours de cette journée.

L'échec scolaire



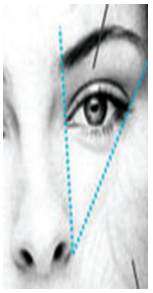
*** LES CAUSES DE L'ÉCHEC SCOLAIRE :**
- certaines anomalies chromosomiques amoindrissent le développement cognitif et affectif de l'enfant (trisomie 21 ou autres anomalies génétiques)
- Les causes psychoaffectives : un enfant peut se trouver en échec scolaire à cause d'un environnement affectif peu favorable, parents divorcé, avoir une nouvelle petit sœur ou frère…

L'échec scolaire soumis à des multiples facteurs, mais il vaut mieux essayer de comprendre le problème en fonction de l'histoire personnelle de l'enfant. Les enseignants et Les parents doivent l'aider

***solutions :**

-faut essayer d'agir dès que la difficulté apparaît.
-organisez un rendez-vous avec l'enfant et ses enseignants cela va aider à reprendre confiance en lui, c'est un facteur très important qui sera un atout majeur pour résoudre son problème.
- Un enseignant spécialisé ou un maitre d'adaptation, il va essayer de donner à l'enfant des outils méthodologiques
- Un enseignant en rééducation qui a pour objectif de restaurer chez l'enfant le désir d'apprendre à l'aide des activités ludiques.
- Le psychologue scolaire qui peut proposer un bilan à l'enfant ou l'aider grâce à des entretiens réguliers.
- L'orthophoniste peut aider l'enfant qui a des difficultés en langage. il peut aussi être efficace dans le domaine de la langue écrite : lecture, orthographe...
- Le psychomotricien intervient quand l'enfant est maladroit avec son corps. L'enfant ainsi aidé sera mieux dans son corps et dans sa tête.
- Les psychologues ou les pédopsychiatres peuvent proposer des thérapies qui permettent à l'enfant d'exprimer ses difficultés pour mieux les dépasser.
- le plus important, c'est de ne pas laisser l'enfant seul devant sa difficulté et essayez de la résoudre et de rechercher des responsabilités des uns ou des autres.

Comment faire pour estomper un nez long ?



Si des parties de votre visage ne correspondent pas aux critères de la beauté, simple!! le maquillage est le meilleur artifice pour gommer les particularités qui ne vous plaisent pas. Si par exemple, vous vous sentez mal à l'aise voir gêné ou complexer à cause de votre nez un peu long ..Et bah!!
Une simple retouche de brun sur les facettes du bout du nez va le « raccourcir ». Dessinez une ombre sur les côtés avec une poudre de soleil sans nacre, en remontant très prêt de l'arête. Les volumes « fondent » d'eux-mêmes. Une précaution à observer absolument : réservez ce truc aux lumières du soir.
Durant la journée, mieux vaut oublier cette tricherie en détournant l'attention par un maquillage plus soutenu des yeux ou de la bouche. Apprendre à mettre l'accent sur ce qu'on a de bien, c'est souvent apprendre à s'aimer.

OÙ SE TROUVENT LES VITAMINES

VITAMINE B1 :



VITAMINE B1: se trouve dans les graines ou céréales complètes (blé, riz, etc.), les céréales germées, les légumineuses, la levure de bière, le foie de veau, les noix et les cacahuètes. La thiamine maintient le tonus nerveux, elle permet de bien assimiler les hydrates de carbone. Si vous consommez du sucre raffiné ou de l'alcool, qui ne contiennent ni l'un ni l'autre de la vitamine B1, votre organisme devra chercher ailleurs cette vitamine dont il a besoin pour les métaboliser. L'alcool ne se contente pas de mobiliser la vitamine B1 pour être digéré, il empêche en plus notre organisme d'assimiler cette vitamine. Les alcooliques présentent souvent des carence en thiamine. Une forte carences en vitamine B1 est plus connue sous le nom de béri-béri (paralysie nerveuse). Elle provoque aussi des troubles digestifs.

ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

Traces de calcaire sur les robinets

Pour les traces de calcaire sur vos robinets:
■ Eponger les robinets de vinaigre.
■ Laisser agir 2 à 3 heures puis rincez à l'eau clair.

Pour faire briller les robinets:
■ Passer du citron tout autour des robinets.
Pour enlever la rouille autour des robinets:
■Mettre du Coca, son acide fera le travail pendant 2 à 3 heures puis rincer.

Nettoyer des fauteuils en velour

Pour nettoyer vos fauteuils en velour:
■ Préparer 1 Litre d'eau tiède avec des paillettes de savon doux.
■ Frotter le fauteuil en velour avec ce liquide.
■ Dans l'eau de rinçage, ajouter une cuillère à soupe de vinaigre blanc. Pour le séchage, le mieux est la vapeur, ça redresse les fibres du tissu.

Biscuits aux pistaches et raisins secs



Ingrédients :

■ 300g de farine
■ 1,5 cuiller à café de levure chimique
■ 150g de sucre
■ 3 œufs
■ 75g de raisins secs
■ 75g de pistaches décortiquées non salées

Préparation :

■ Préchauffer le four à 180°C.
■ Mélanger la farine, la levure et le sucre avec le batteur plat dans le bol du robot (vitesse 2) pendant une quinzaine de secondes.
■ Monter le crochet pétrisseur et ajouter les œufs un par un, en vitesse 4 jusqu'à ce que la pâte s'amalgame.
■ Ajouter les raisins secs et les pistaches et pétrir à la vitesse 2 jusqu'à ce que la pâte se détache des parois du bol. Diviser la pâte en 2 morceaux.
■ Sur une surface farinée, rouler les 2 pâtons en forme de boudins et les disposer sur une plaque allant au four.
■ Enfourner pour 20 à 25 minutes jusqu'à ce que les bords soient dorés.
■ Les sortir du four, laisser reposer 10 minutes puis les découper en tranches.
■ Repasser au four une dizaine de minutes puis laisser refroidir sur une grille.

Calmar farci riz et persil



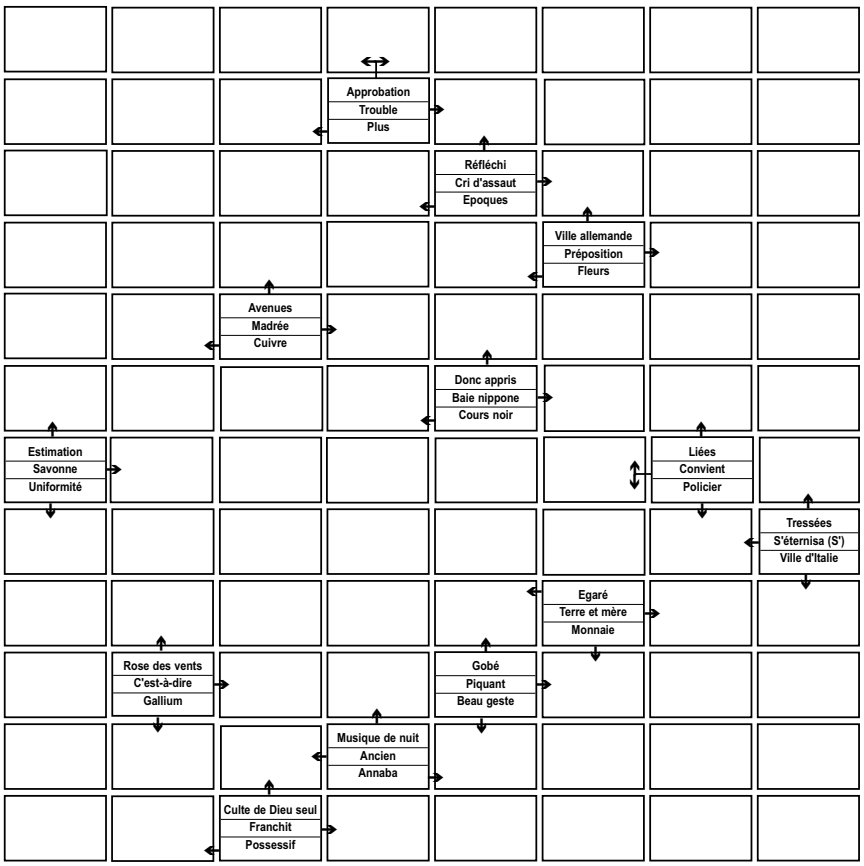
Ingrédients :

■ 250 gr calmars
■ 1/2 bouquet de persil
■ 4 œufs
■ 50gr parmesan râpé
■ 4 gousses d'ail
■ 2 cuillères à soupe purée de tomate
■ 2 oignons
■ ½ cuillère à soupe harissa
■ Une poignée riz
■ Sel fin
■ 1 dl d'huile
■ Poivre

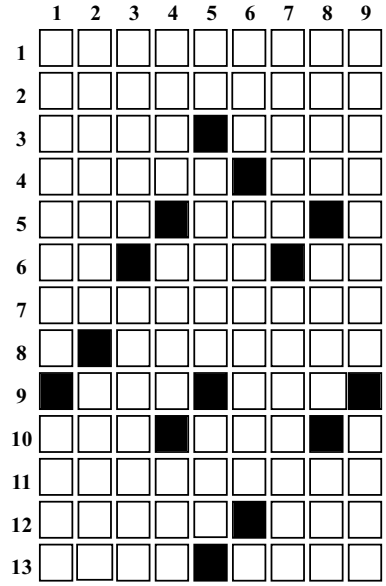
Préparation :

■ Faire vider, nettoyer et éplucher les calmars par le poissonnier. Détacher les nageoires latérales et les tentacules avec une paire de ciseaux, les mettre à cuire dans de l'eau salée pendant une bonne demi-heure ou les faire dorer dans une friture d'huile, le égoutter et les hacher finement.
■ Trier, laver et hacher le persil. Peler et émincer un petit oignon. Faire deux œufs durs et les couper en petits dés.
■ Cuire à l'eau salée une poignée de riz et l'égoutter. Mélanger avec deux œufs et 50g de parmesan râpé. poivrer et saler le mélange au goût, farcir les poches des calmars, coudre les ouvertures et percer les poches en plusieurs endroits avec une grosse aiguille pour les empêcher d'éclater en cours de cuisson.
■ Chauffer l'huile dans une marmite et y faire dorer les calmars farcis de tous côtés en même temps qu'un oignon coupé menu. Ajouter la purée de tomate délayée dans un peu d'eau, l'harissa et l'ail haché, saler modérément et mouiller d'eau juste ce qu'il faut pour couvrir les calmars.
■ Faire partir l'ébullition. Baisser la flamme et laisser mijoter trois quarts d'heure une heure à couvert. Une fois les calmars bien cuits et s'écrasent facilement entre le pouce et l'index, laisser réduire la sauce si elle n'est pas assez consistante, corriger le sel et retirer du feu.
■ Egoutter les calmars, les débarrasser des fils, les présenter entiers ou les découper en tranches. Servir avec la sauce.

Mots fléchés n° 1467



Mots croisés 9/13 n° 1467



HORIZONTALEMENT

1. Tenues de clochard - 2. Habituel - 3. Bande de tigre - Droit - 4. Team milanais - Façon de parler - 5. Consultes - Il est témoin d'une naissance - 6. Vu écrit - Point essentiel - Cours court - 7. Se faire prêter - 8. Causes - 9. Cri de bûcheron - Râpé - 10. Gousse parfumée - L'oiseau en est pourvu - 11. Saucisse - 12. Petite lame - Sans effet - 13. Premières nommées - Monnaie américaine.

VERTICALEMENT

1. Grands singes - Réserve d'énergie - 2. On l'utilise dans le nucléaire - Braiment - 3. Règles - Amande grillée et sucrée - 4. Réfutée - Hardiesse - Réservoir laitier - 5. En vogue - Brillé - Indique un doute - 6. Sans ressource - Erotique - 7. Affable - Région d'Italie - 8. Lac des Etats-Unis - Moyen de direction - Camouflés - 9. Parfums - Auréole lumineuse.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1466

Horizontalement

- BROCARD
COUS - MAI
ALAISE - N
TE - RENIE

ARRIMER -
LOIS - ERG
OSE - ISEO
G - NUL - ES

URSS - ALI
EU - AMI - E
REA - EMIR
ARROSEES

Verticalement

- CATALOGUERA
BOLEROS - RUER
RUA - RIENS -AR
OSIRIS - USA - O

C - SEM - IL - MES
AMENEES - AIME
RA - IRREEL - IE
DINE - GOSIERS

SOLUTION N° 1466

HORIZONTALEMENT

BOOMERANG
ENRACINEE
SUBIR - TEL
T - INOUIS -
SET - ULM - E
ETES - TIFS
LA - EDITES
L - SURMENE
EVALUE - TU

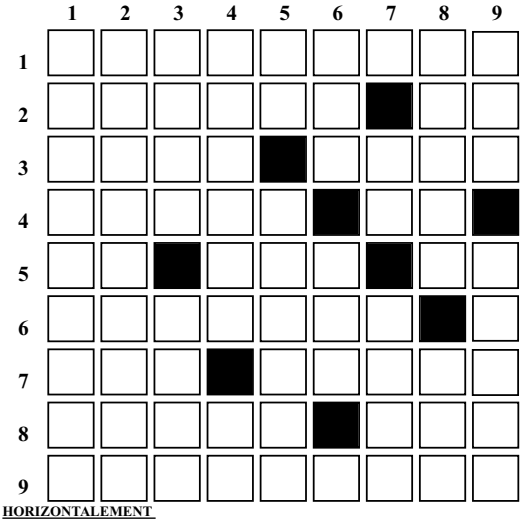
ROIS - MIEL
SUS - FESSE
- TISONS - E
RESTITUES

VERTICALEMENT

BESTSELLERS - R
ONU - ETA - VOUTE
ORBITE - SAISIS

MAIN - SEULS - ST
ECROU - DRU - FOI
RI - ULTIME-MENT
ANTIMITE - ISSU
NEES - FENTES - EGEL - ESSEU-LEES

Mots croisés 9/9 n° 1467



HORIZONTALEMENT

1. Mettent des obstacles - 2. Fusilier américain - Contracté - 3. Adjura - Poisson - 4. Espace sablé - Dans le vent - 5. Possessif - Tribunal international - Devant la matière - 6. Embrasse - 7. Ville du Brésil - Procédé de radionavigation - 8. Circonspect - Elle a sa charte - 9. Monnaies romaines.

VERTICALEMENT

1. Alourdiras - 2. Qui appartient au récit - 3. Fait un choix - Monarques - 4. Plaisante - Petit cube - 5. Cycle - Débarrassée de ses poils - 6. Solitaire, c'est le ténia - Déesse marine - 7. Unau - Commerce ancien - 8. Petite même adulte - Cancre - 9. Abattu - Cavité d'os.

SOLUTION N° 1466

HORIZONTALEMENT

ACCEPTENT
PREMIERES
PIPE - NEVA
AMEUTE - ER
RIS - ABUS -
EN - PURS - C
NETO - ENTA
CL - ROSEES
ESSEN - ETA

VERTICALEMENT

APPARENCE
CRIMINELS
CEPES - T - S
EMEU - PORE
PI - TAU - ON
TENEBRES -
ERE - USNEE
NEVES - TET
TSAR - CASA

SODUKU 158

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

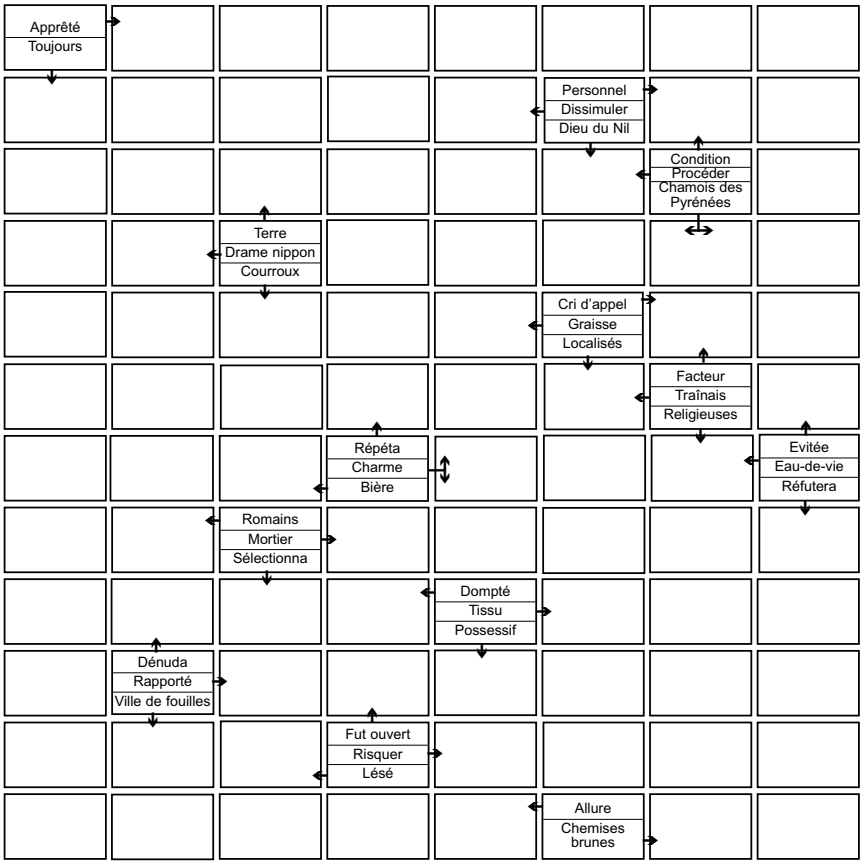
	3		1	5		4		
		9					2	
5			4					1
	8		3					9
	4	7		1		5	8	
9			8		6		7	
8				6	3			4
3	2					9		
		5		9	4		1	



SOLUTIONS

3	9	8	1	5	4	2	6	7
1	6	4	7	2	3	9	8	5
7	2	5	9	8	6	3	1	4
2	1	7	4	3	9	6	5	8
9	5	3	6	1	8	4	7	2
4	8	6	5	7	2	1	3	9
8	4	1	2	6	7	5	9	3
5	3	9	8	4	1	7	2	6
6	7	2	3	9	5	8	4	1

Mots fléchés n° 1479



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1478

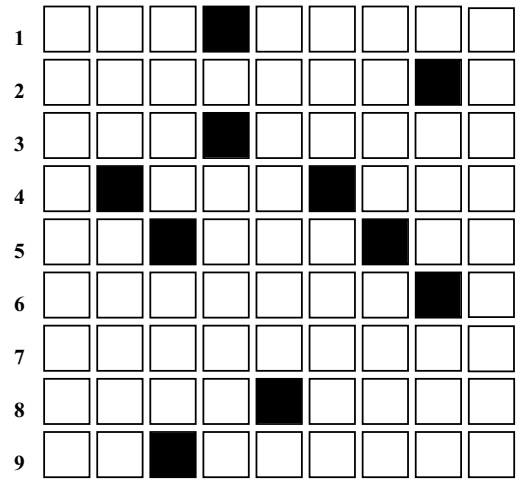
Horizontalement

FEUTRAGE
INNEE – EN
ERIE – SOT
SOS – PELE
TU – BERET
ALERTE – E
– ETA – IE –
A – EVINCA
VISES – RD
AG – ESPAR
LUI – URNE
SENT – EST

Verticalement

FIESTA – AVALS
ENROULE – IGUE
UNIS – ETES – IN
TEE – BRAVEE – T
RE – PET – ISSU –
A – SEREIN – PRE
GEOLE – ECRANS
ENTETE – ADRET

Mots croisés 9/9 n° 1479



SOLUTION N° 1478

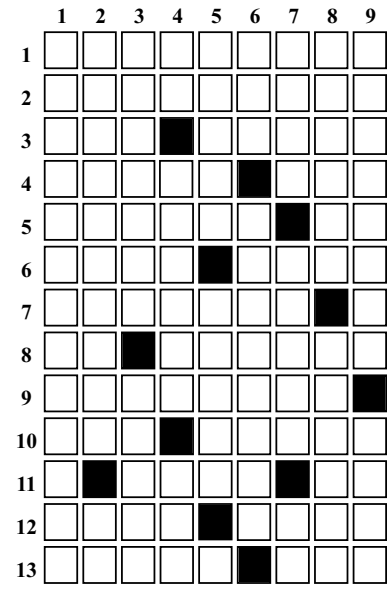
HORIZONTALEMENT
DEGENERER
INUTILITE
AVE – GATES
BOSSER – SI
LI – ORGE – G
O – MU – IRAN
TOUSSE – NE
IRE – USNEE
NETTE – LES

VERTICALEMENT
DIABLOTIN
ENVOI – ORE
GUES – MUET
ET – SOUS – T
NIGER – SUE
ELARGIES –
RIT – ER – NL
ETES – ANEE
RESIGNEES

HORIZONTALEMENT
1. Il porte les voiles – Pantoufles – 2. Champignon – 3. Pot – Non étrennés – 4. Opéré – Danseur d'opéra – 5. Note de musique – Chose latine – Apparu – 6. Tirer une conséquence d'un fait – 7. Incident – 8. Compulsera – Prince de Troie – 9. Réfléchi – Remorquées.

VERTICALEMENT
1. Objets de toute nature – 2. Principe de vie – Souhait – 3. Mania doucement – Métal – 4. Dans le temps – Rouge – 5. Gîte de tourbe – 6. Amérindien – Répandre – 7. Possessif – Courroie de direction – 8. Supporter – Issue – 9. Alimentes.

Mots croisés 9/13 n° 1479



HORIZONTALEMENT
1. Désorientées – 2. Monochrome – 3. Montagne – Ville française – 4. Echappé – Système antiblocage – 5. Abandonnés – Parcouru – 6. Chanteur français – Ville d'Italie – 7. Se répand en colonies – 8. Négation répétée – Fûts – 9. Serrée fortement – 10. Magicienne – Querelle – 11. Attachée – A rembourser – 12. Appareil de levage – Aigre – 13. Posas un œil – Cales.

VERTICALEMENT
1. Gain très élevé – 2. Campus – Sur une borne – 3. Rigoles à demi – Revoit son texte – 4. D'où partent les ordres – Gonflé – Ville du Pérou – 5. Perle du matin – Nuancé – 6. Bout de terre – Avertissements mêlés de reproches – 7. Boisson – Nonchalante – Rayons pour bronzage – 8. Faux platane – Reste de bûche – 9. Erotiques – Pigeonnées.

SOLUTION N° 1478

HORIZONTALEMENT
RADIATION
AGI – MINCE
PREFEREES
PESER – LAC
REER – IENA
O – LOING – F
CB – CODAGE
HUME – ONU –
ETE – ENTES
MASURE – TE
EN – NESS – M
NEVA – IODE
T – SURETES

VERTICALEMENT
RAPPROCHEMENT
AGREE – BUTANE –
DIESEL – MES – VS
I – FEROCE – UNAU
AMER – IO – ERE – R
TIR – INDONESIE
INELEGANT – SOT
OCEAN – GUET – DE
NESCAFE – SEMES

soduku 208

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

				5				9
5	4				6			1
					3		7	4
		1	2			4		
		4	3		8	6		
		8			4	1		
2	1		9					
4			6				5	8
8				4				

Solutions

3	1	9	5	8	6	7	2	4
6	8	4	9	7	2	5	3	1
2	7	5	3	1	4	9	6	8
5	4	1	8	3	9	2	7	6
7	3	2	1	6	5	4	8	9
8	9	6	2	4	7	3	1	5
4	5	7	6	2	1	8	9	3
1	2	8	4	9	3	6	5	7
9	6	3	7	5	8	1	4	2

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE
BUREAU DES MARCHES ET PROGRAMMES
N.I.S N° 09841001 5001 056

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 25/DAL/2015

La Direction de l'administration locale de la wilaya de Bouira lance un avis d'appel d'offre national restreint pour **ACHEVEMENT DE RÉALISATION DE DEUX MARCHES COUVERTS EN SUPERPOSITION A BOUIRA (1er tranche)** .

Les entreprises intéressées par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de « **LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE DE LA WILAYA DE BOUIRA** », Contre payement de la somme de (1500 DA)

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et porter pour **ACHEVEMENT DE RÉALISATION DE DEUX MARCHES COUVERTS EN SUPERPOSITION A BOUIRA (1er tranche)** ,

A ne pas ouvrir et adressée à :

« Monsieur le Directeur de L'administration Locale de la Wilaya de Bouira »

A) L'OFFRE TECHNIQUE COMPORTERA LES PIECES SUIVANTES :

1) Registre de commerce dans le domaine de réalisation des travaux **BTPH.** Il s'avère à cet effet nécessaire de joindre une copie du registre de commerce précisant la constitution ou le statut juridique, le lieu d'enregistrement, le principal lieu d'activité et éventuellement une procuration écrite du signataire de la soumission, pour engager le soumissionnaire.
2) Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie **02** ou plus activité principal bâtiment (Copie).
3) Un casier judiciaire en cours de validité (Original)
4) Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier (Original ou copie).
5) Une attestation de mise à jour **CNAS, CACOBATPH et CASNOS** (Originale ou copie).
6) Le statut de l'entreprise s'il agit d'une société (Copie).
7) Carte d'immatriculation fiscale (Copie).
8) Liste des moyens humains justifiés par les attestations d'affiliations de CNAS à mettre à la disposition du chantier.
9) Liste du matériel avec cartes grises accompagnée des contrats d'assurance valide pour matériel soumis à immatriculation ou factures d'achat ou PV d'huissier de justice ou commissaire-priseur à mettre à la disposition du chantier
10) Bilans fiscaux des trois dernières années (Copies)
11) Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés (Originale ou copie).
12) La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
13) Déclaration de probité.

B) L'OFFRE FINANCIERE COMPORTERA LES PIECES SUIVANTES :

1- Lettre de soumission.
2- Bordereaux des prix unitaires.
3- Devis quantitatif et estimatif.
4- Planning de réalisation des travaux.

Le cocontractant retenu doit présenter les copies originales des documents Pour le service contractant afin de s'assurer et effectuant l'opération de comparaison avec l'offre choisie initialement.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les offres doivent être déposées ou parvenir au siège de la Wilaya (Direction de L'administration Locale).

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixés a **15** jours à **1 3h30** a compté de la première parution de avis d'appel d'offres paru aux quotidiens nationaux.

Si la date limitée de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dernier jour de dépôt des offres est prorogé au jour ouvrable suivant dans l'intervalle des mêmes horaires fixés.

La séance d'ouverture des plis est publique et aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à **13h30**, (cette date ent lieu d'invitation pour les soumissionnaires).

Le Jeune Indépendant **du 28/12/2015 / ANEP N° 359 704**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Tarot.
Daira d'Oued Lili
Commune de Sidi Ali Mellal.
N° FC : 0064.1404.901182.26
N° : 04 / 2015

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Le Président de l"APC de la commune de Sidi Ali Mellal, lance un **avis d'appel d'offres national ouvert** relatif à la réalisation du projet :
Réalisation du réseau d'assainissement au village Aniou- PCD 2016
Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du siège APC de Sidi Ali Mellal, contre paiement d'une somme de : 3.000,00 DA (frais d'impression)
Les offres devront être scindées en deux parties :

Offre technique :
01- Le cahier des charges signé et paraphé selon le modèle présenté
02- Déclaration à souscrire signée et datée selon le modèle présenté
03- Déclaration de probité signée et datée selon le modèle présenté
04- Registre du commerce.
05- Certificat de qualification professionnelle.
06- Attestations de mise à jour (CNASAT, CASNOS, CACOBATH) .
07- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
08- Casier judiciaire du signataire datant de moins de trois mois.
09- Attestations de références professionnelles de l'entreprise justifiées.
10- Bilans financiers des trois dernières années (2012-2013-2014) dûment certifiés par le Commissaire au compte et visés par les services des impôts compétents.
11- Références professionnelles (attestations de bonne exécution du projet des trois dernières années 2012-2013-2014) délivrées par les Maîtres d'ouvrages
12- Liste des moyens humains et matériels destinés aux projets justifiés.
13- Numéro de l'identification fiscale (NIF)
14 Justification du dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales (pièce éliminatoire)
15- statut de l'entreprise pour les personnes morales.

Offre financière :
01- Lettre de soumission selon le modèle présenté datée et signée
02- Bordereaux des prix unitaires. Selon le modèle présenté, daté et signé
03- Devis quantitatif et estimatif. Selon le modèle présenté, daté et signé
04- Planning et délai de réalisation des travaux (Signé et daté)

Les soumissions doivent être déposées au niveau de la commission d'ouverture des plis sous double enveloppe, l'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne portant que la mention suivante :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
Projet : Réalisation du réseau d'assainissement au village Aniou-PCD 2016
A NE PAS OUVRIR
La date limite de dépôt dos offres est fixée à (21) vingt et un jours à partir de la première date de parution dans les journaux nationaux.
La date limite de dépôt des plis techniques et financiers est fixée pour le dernier jour de délai de préparation des offres à 13h00, le présent avis tenant lieu de convocation aux soumissionnaires de se présenter à la séance publique de la commission d'ouverture des plis le même jour cité ci-dessus.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **121 jours**

Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant **du 28/12/2015 / ANEP N° 360 281**

AVIS DE CONDOLEANCES

Le Président Directeur Général de l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité «ANEP/SPA», les cadres et l'ensemble du personnel, profondément touchés par le décès de l'oncle de leur collègue, **Mr ATOUM Djamel,** présentent à ce dernier ainsi qu'à sa famille leurs sincères condoléances les plus attristées et l'assurent en cette pénible circonstance de leur profonde compassion.

« Puisse Dieu le Tout-Puissant accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en son vaste Paradis ».

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

AVIS DE CONDOLEANCES

Le Président Directeur Général de l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité «ANEP/SPA», les cadres et l'ensemble du personnel, profondément touchés par le décès du père de leur collègue, **Mr TOUAMINE Redha,** présentent à ce dernier ainsi qu'à sa famille leurs sincères condoléances les plus attristées et l'assurent en cette pénible circonstance de leur profonde compassion.

« Puisse Dieu le Tout-Puissant accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en son vaste Paradis ».

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

TF1 — 20.55 : Spider-Man 3



Film avec Tobey Maguire, Thomas Haden Church…
Spider-Man 3 Peter Parker est heureux. Il a enfin réussi à concilier sa vie de justicier et ses amours avec Mary Jane. Mais le jeune homme n'en a pas fini avec les ennuis. Alors que son ami Harry le tient responsable de la mort de son père, un fugitif transformé par accident en homme de sable terrorise la ville. Ce dernier, qui dévalise des banques pour sauver sa fille malade, ne serait pas étranger à la mort de son oncle Ben.

CANAL+ — 21.00 : Les nouveaux sauvages



Thriller avec : Ricardo Darin, Leonardo Sbaraglia
Les nouveaux sauvages Dans un avion, plusieurs passagers se rendent compte qu'ils ont une connaissance en commun. Cela ne leur porte pas chance. Dans un restaurant autoroutier, la serveuse reconnaît le courtier en bourse qui a provoqué la ruine de sa famille et provoqué la mort de son père. Elle décide de se venger, de façon très violente. Sur une autoroute, en plein désert, deux automobilistes se lancent dans une très violente querelle.

M6 — 20.55 : Raiponce



FILM D'ANIMATION - Américain (2010) - 1h41
Raiponce Alors qu'elle n'est encore qu'un bébé, la princesse Raiponce est kidnappée par Mère Gothel, une vieille sorcière. Cette dernière convoite la chevelure magique de l'enfant, source de jeunesse éternelle. Des années plus tard, Raiponce, devenue une jeune femme, est toujours la prisonnière de Gothel, qui se fait passer pour sa mère et l'a enfermée tout en haut d'une tour. Raiponce ignore que ses vrais parents la recherchent depuis son enlèvement. Elle rêve de pouvoir découvrir le monde....

France 2 — 20.55 : Castle



Série avec Nathan Fillion, Stana Katic…
Alors qu'il prête main-forte à son beau-frère sur une mission de sécurité, Ryan se retrouve au cœur d'un complot qui conduit à un assassinat. Castle et Beckett l'aident dans son enquête, qui plonge dans le milieu politique. En effet, Ryan était chargé de protéger Alex Lopez, un député en vogue, lors d'un gala de charité. Très vite, les soupçons se portent sur un activiste extrémiste.

France 3 — 20.55 : 300 choeurs pour les fêtes - Les artistes font leur show



DIVERTISSEMENT
300 choeurs pour les fêtes - Les artistes font leur show De grands artistes français se sont donné rendez-vous sur la piste de l'Académie Fratellini pour interpréter leurs plus grands succès, tout en prenant la place des animateurs. A cette occasion, chacun est associé à un chœur afin d'offrir des versions inédites des chansons les ...

TV5MONDE — 21.00 : Les patates



Comédie avec Henri Virlojeux, Pierre Perret…
Les patates Pendant la Seconde Guerre mondiale, le village de Bourg-Fidèle, dans les Ardennes, subit de graves difficultés de ravitaillement. La famille Parizel est à cours de réserves, notamment de pommes de terre. Clovis, le fils qui est ouvrier dans une fonderie, décide de franchir illégalement la ligne de démarcation afin d'aller ...

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Asr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:08	12:30	15:02	17:24	18:48
CONSTANTINE	06:12	12:35	15:08	17:30	18:53
ALGER	06:27	12:49	15:21	17:43	19:07
OUARGLA	06:11	12:40	15:24	17:46	19:05
CHLEF	06:33	12:56	15:30	17:51	19:14
MOSTAGANEM	06:37	13:01	15:35	17:57	19:20
ORAN	06:40	13:04	15:39	18:00	19:23

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5358 - LUNDI 16 RABIE EL AWAL 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	24°	9°
Oran	22°	13°
Constantine	16°	2°
Ouargla	20°	5°

ILS ONT ESCROQUÉ UN ENTREPRENEUR

Des Maliens arrêtés pour trafic de faux billets

Lors des enquêtes menées par les forces de la Gendarmerie nationale, des ressortissants maliens ont été arrêté dans des affaires d'escroqueries. La dernière affaire en date remonte à la semaine écoulée lorsque des ressortissants maliens, auteurs de plusieurs affaires d'escroqueries, ont été interpellés. L'un d'entre eux a été arrêté pour émigration clandestine et escroquerie, dont a été victime un entrepreneur.



DR

Selon des informations communiquées par le commandement de la Gendarmerie nationale, une plainte a été déposée par la victime à l'encontre du mis en cause pour escroquerie de la somme d'un milliard de centimes. Suite à quoi les gendarmes enquêteurs l'ont interpellé le mis en cause dans une cafétéria à Fréha, en possession d'une caisse métallique renfermant deux liasses de papiers de couleurs verte et noire, en coupures de billets de banque de 1000 et 2000 DA, un flacon contenant un produit chimique de couleur blanche servant dans la contrefaçon de faux billets de banque, avec cinq téléphones portables avec quinze puces, d'opérateurs étrangers (une de l'opérateur français Orange, une autre de l'opérateur tunisien Tunisiana, huit de l'opérateur malien MTN et deux des opérateurs marocains Méditel et Télécarte. Faut-il rappeler justement que des bandes composées d'escrocs maliens ont été déjà démantelées par les services de sécurité lors des enquêtes menées sur les réseaux de contrebandes.

Lors des dernières enquêtes, pas moins de sept Maliens dont une femme ont été arrêtés. Pour escroquerie et de faux et usage de faux suite à une arnaque dont a été victime un gérant d'une agence de tourisme. Les mis en cause ont subtilisé à ce dernier une somme de 650 millions de centimes.

Dans des affaires similaires un autre malien avait été présenté devant le procureur pour contrefaçon de billets de banque étrangers (euros) et infraction au change d'une somme de 110 350 euros. Une femme originaire de Mostaganem a été sauvée de justesse d'une affaire d'escroquerie dont l'auteur est un malien. Arrêté par les services de sécurité, l'escroc en question a avoué son intention de flouer la victime en lui échangeant une somme de10 millions de centimes contre l'équivalent en fausses devises. Lors de son arrestation, l'escroc avait en sa possession une valise diplomatique contenant une liasse de 48 billets de 50 euros et portant l'indication : Banque centrale européenne.

Par ailleurs les forces de la Gendarmerie nationale ont arrêté deux escrocs notoires maliens appartenant à un réseau international d'escroquerie et ce, suite à une grosse affaire d'arnaque dont a été victime un entrepreneur algérien. Les ressortissants africains notamment les Maliens sont derrières plusieurs affaires de ce genre d'escroqueries et de faux. Il convient de signaler que différentes affaires de ce genre ont été déjà traitées par les services de sécurité, police et Gendarmerie nationale au niveau de plusieurs wilayas notamment à Oran, Aïn-Temouchent, Mostaganem, Alger, Aïn-Defla, Tipaza, Bordj-Bou-Arreredj, Annaba, El-oued….

A. Timizar

EMIGRATION CLANDESTINE

Douze harraga interceptés au large d'Annaba

DOUZE candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés hier au large d'Annaba, portant à 206 le nombre de «harraga» arrêtés dans cette wilaya durant le seul mois de décembre en cours, selon le groupement des garde-côtes. Les émigrants clandestins arrêtés hier matin, âgés de 20 à 32 ans, ont été interceptés à 25 miles au large de Ras El Hamra alors qu'ils tentaient de rejoindre la rive nord de la Méditerranée à bord d'une embarcation de fortune qui a pris la mer dans la soirée de samedi depuis la plage de Chatt, dans la wilaya voisine d'El Tarf, a précisé la même source. Ils devaient être présentés, après la visite médicale d'usage, devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba, pour tentative d'émigration clandestine. Depuis le début de l'année en cours, ce ne sont pas moins de 408 candidats à l'émigration clandestine qui ont été arrêtés dans les mêmes conditions par les éléments du groupement territorial des garde-côtes d'Annaba. **S. N.**

SELON L'ONM

Pluies à partir de demain

LES CONDITIONS météorologiques connaîtront une dégradation durant les prochaines 48 heures pour donner des pluies sur les régions Nord de l'Algérie, selon les prévisions de l'Office national de la météorologie (ONM). Les premières pluies de tout ce mois de décembre sont attendues demain. Elles toucheront les régions du Nord et persisteront jusqu'à jeudi. L'accalmie ne sera que de quelques heures seulement puisque les prévisionnistes de l'ONM avertissent que le retour des pluies assez marquées interviendra vendredi. Toujours selon l'ONM, le début de l'année 2016 sera pluvieux pendant plusieurs jours avec des accalmies relatives. Ce changement annoncé interviendra après plusieurs semaines de températures très au-dessus de la moyenne saisonnière. La persistance du beau temps a même commencé à inquiéter les agriculteurs quant au risque de sécheresse. Alors que le taux de remplissage des barrages a baissé dans certaines régions du pays jusqu'à frôler les 50%, avec une moyenne nationale de l'ordre de 66%. Selon les prévisionnistes de l'ONM, la situation reste identique à celle de l'an dernier durant lequel les chutes de pluies étaient faibles en novembre et octobre.

R. N.



3 000 migrants secourus en une semaine en Méditerranée

PRÈS de 3 000 migrants ont été secourus dans diverses opérations au large de la Méditerranée la semaine dernière, dont la moitié durant les journées des 24 et 25 décembre, selon des gardes-côtes et des éléments de la marine militaire italiens. Vendredi dernier, 751 migrants à bord de cinq embarcations pneumatiques et une barque à la dérive ont été secourus au moment même où le navire Corsi des garde-côtes italiens a accosté au port de Reggio de Calabre avec, à son bord, 372 refugiés, dont 59 femmes. La veille, 661 migrants, parmi lesquels figurent 103 femmes et 12 mineurs, ont débarqué au port d'Empedocle, à Agrigente (sud de l'Italie). Environ 150 000 migrants ont débarqué sur les côtes italiennes depuis le début de l'année.

R. N.

La loi en Chine permettant aux couples d'avoir deux enfants adoptée

LES LÉGISLATEURS chinois ont adopté, hier, une décision historique, autorisant les couples à avoir deux enfants. «L'Etat préconise qu'un couple doit être autorisé à avoir deux enfants», selon la loi sur la population et la planification familiale, récemment révisée. Elle entrera en vigueur le premier janvier 2016.

Le trait de Sidou

